CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n°138 deuxième trimestre 2017

SOMMAIRE

Sommaire 57
- Autrefois les Barjac de Rochegude avant la révocation de l'édit de Nantes
par Claude Jean GIRARD 58
- Famille Ranson de Jarnac et La Rochelle
par Denis VATINEL 76
- Louis Julien un négociant bordelais et sa famille au XVIIIe siècle
par Denis FAURE 104
- Les quartiers de Gaston Doumergue
par Myriam PROVENCE 106
- Les neuf filles et l'espoir déçu de François Arnal meunier à Florac
par Jean-Claude LACROIX 108
- Rectification 112

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la SHPF. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier tiré à 160 exemplaires
Dépôt légal : juin 2017
Commission paritaire des publications et
agences de presse: certificat d'inscription n°65.361
Directeur de la publication : Jean-Hugues CARBONNIER

Prix au numéro: 8,50 euros

AUTREFOIS LES BARJAC DE ROCHEGUDE
AVANT LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES

L'histoire de cette vieille famille cévenole, disparue depuis le début du XVIIIe siècle, comporte deux parties que l'importance et l'intérêt du texte n'ont pas permis de condenser en une seule partie : la première partie, "pendant et après la révocation de l'édit de Nantes, de 1685 à 1748", a été publiée dans le précédent numéro, celle-ci s'arrête au début du XVIIe siècle.

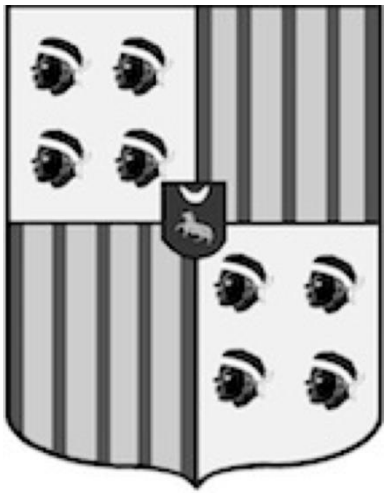

Blason d'origine : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à 4 têtes de More de sable tortillées d'argent ; aux 2 et 3 de gueule à 4 pals d'or ; sur le tout d'azur au mouton passant d'or surmonté d'un croissant d'argent*.

Le Languedoc et plus particulièrement les Cévennes et le Vivarais ont dû porter les conséquences sociales et économiques des guerres de religion qui les ont presque incessamment meurtris pendant près de deux siècles (1550-1750). Ces affrontements aveugles dont la préservation de la foi n'était pas toujours la cause, ont trop souvent connu des débordements d'une cruauté excessive, pour autant que la cruauté en elle-même ne soit pas excessive. Triste période qui a vu les frères d'une même famille se combattre avec acharnement, des personnalités de la noblesse ou de la bourgeoisie, tenant une haute position sociale, tourner casaque pour suivre leur propre profit, n'hésitant pas, très souvent, à utiliser le concours de brigands ou de reîtres étrangers pour parvenir à leurs fins… Triste période, enfin, où de malheureux citadins et paysans ont dû perdre tous leurs biens, tout en devant réussir la gageure de contribuer, au-delà de leurs possibilités, aux besoins pécuniaires de la guerre civile, fonds qui très souvent étaient détournés de leur objectif premier par ceux qui les exigeaient.

Quelques familles de notre terre languedocienne, parmi les plus anciennes, droites, pacifiques, sûres de leur foi, tolérantes et éprises de liberté de conscience, pour qui l'obéissance n'était due qu'à Dieu et non pas aux hommes, ont eu à souffrir, dans leur âme et la sauvegarde de leur vie, des errances de la guerre fratricide. Plusieurs familles qui connaissaient une aisance certaine, de la plus vieille noblesse, se sont retrouvées dessaisies de leurs biens, pauvres, exilées et souvent, par la suite, sans descendance, le désarroi social, la lassitude et la désespérance n'engendrant pas forcément le désir de procréer. Parmi elles, aux hasards de recherches généalogiques familiales, l'auteur a découvert et rencontré celle des Barjac de Rochegude.

I. L'origine des Barjac de Rochegude

Barjac est connue pour être une sympathique petite ville, plantée en sentinelle sur un piton à la sortie du Gard et avant l'accès à sa médiévale cousine, l'ardéchoise Salavas. Ce n'est pourtant pas dans cette ravissante région que l'on trouve cité pour la première fois, dans l'histoire du Languedoc, le nom des Barjac.

Les Chroniques du Languedoc mentionnent un Roger de Barjac, baron et gouverneur de Carcassonne qui trouva la mort, en l'an 778, à Roncevaux, en compagnie d'autres seigneurs et chevaliers dont les poèmes épiques ont dû s'emparer, pour sauver Charlemagne. Comme on le sait, l'arrière-garde de l'empereur était tombée dans une embuscade tenue par les Vascons (ancêtres du peuple Basque). Les *Chroniques* évoquent à nouveau, en 1020, un

Pons-Guillaume de Barjac qui atteste et qui paraphe, au même titre que trois autres seigneurs de la Cour du comte de Toulouse, le contrat de mariage de ce dernier avec une fille du roi de Castille.

Remarquant la présence d'un Barjac dans un nombre relativement conséquent d'actes passés, à diverses périodes, par un comte de Toulouse, il peut être permis de penser que le baron de Barjac a pu faire partie de ces hommes de confiance que le très sagace Raymond IV de Saint-Gilles a placé dans ses nouvelles conquêtes de l'Est du Languedoc, avant de partir guerroyer en terre sainte lors de la première croisade, en 1096. N'oublions pas que le comte s'était pris d'amitié pour l'évêque du Puy, Adhémar de Monteil, principal promoteur de la croisade, et avait pu se concilier, grâce à ces liens, une partie de la noblesse du Velay et du haut des Cévennes, qu'il finissait par considérer comme ses propres terres. Son sens politique n'endormant pas sa proverbiale prudence, il lui importait sans doute de compter quelques-uns de ses fidèles barons aux portes de cette région en leur donnant pour mission de passer des alliances de sang avec les vieilles familles de ces contrées. Il fallait se prévenir des ambitions du comte des Baux, de celles du comte de Barcelone et se méfier des barons de Trencavel. D'autant que, d'une part, en 1096, Raymond de Saint-Gilles avait un âge très avancé pour l'époque, la cinquantaine, et que par ailleurs, il lui importait de sauvegarder les mines de plomb argentifères de Largentière dont il était codétenteurs avec l'évêque de Viviers.

A cette époque-là, Pons Guillaume de Barjac se trouve cité comme témoin d'un certain nombre d'actes ratifiant des actions du Comte de Toulouse. Il accompagne, dit-on, le comte en terre sainte lors de la première croisade.

Mais à partir de qui faut-il trouver les premiers ancêtres des Barjac de Rochegude et des autres lignées adjacentes ?

Les actes que l'on peut trouver ensuite nous invitent à se pencher sur *l'Histoire Générale du Languedoc*, de Dom Vaissette et de Dom Vic, pour retrouver le 8 septembre 1126 - toujours auprès du comte de Toulouse et marquis de Provence, Alphonse Jourdain, fils du prestigieux Raimond IV de Saint-Gilles - un Raimond de Barjac[1] ouvrant la petite liste des seigneurs (Ripert de Caderousse, Rostaing de Milon et Pierre Guillaume de Mornas) « qui sont, à ce qu'il paraît, les principaux barons qui assistèrent Alphonse » pour signer l'importante charte qui lui assurait la suzeraineté sur la Provence et le Vivarais.

En 1132, le baron Raimond de Barjac se retrouve encore aux côtés du comte Alphonse pour ratifier le traité passé avec Guillaume de Montpellier, touchant le comté de Melgueil pendant la minorité de Béatrix de Montpellier, son héritière. N'oublions pas qu'Alphonse Jourdain, marié à Faydide de Provence en 1112, n'avait recouvré qu'en 1119 son comté de Toulouse ravi, manu militari, par Guillaume d'Aquitaine dit *l'Enjoué.* Ayant, alors comme résidence principale la ville d'Orange, il a dû, en 1123, soutenir dans cette même ville les assauts conjugués du bouillant duc d'Aquitaine et surtout ceux de Béranger Raimond de Barcelone, l'objet du litige étant la possession du comté de Provence[2]. Ce sont ses fidèles

[1] Il semblerait que ce soit Raimond de Barjac, que nous appellerons Raimond Ier, qui serait issu de la branche des Chateauneuf de Randon et marié avec Doulce de Barjac, fille de Gaucelin.

[2] Le terme de *Languedoc*, n'est pas encore utilisé à cette époque-là : la *Provence* s'étend, alors, jusqu'à Toulouse, et Narbonne est sa capitale régionale.

vassaux, barons et *milites*[3] qui vont spontanément, à revers, casser le siège de la ville et délivrer Alphonse Jourdain. La place de témoin privilégié auprès du comte de Toulouse, réservée à Raimond de Barjac dans les accords qui suivirent, laisse à penser que le baron a, peut-être, été l'un des fidèles qui l'ont délivré.

En 1171, un **« Gaucelini de Bairjaco »**[4] est témoin de la promesse que Raimond V de Toulouse devait faire à son vainqueur par les armes, Roger de Trencavel, vicomte de Béziers, de lui donner en mariage sa fille, Adélaïde, assortie d'une très substantielle dot.

Le 29 mai 1194, c'est au tour de **« Raimondus de Bargiaco »**[5] d'assister le même Raymond V pour le legs de Frontignan, d'Omelas, legs qu'il doit faire à Guillaume de Montpellier. Ces actes sont importants mais n'apportent pas, cependant, le moindre indice d'une filiation dans cette maison. Aussi, bien que les preuves généalogiques en soient, à sa connaissance, pratiquement inexistantes, l'auteur de cet article penchera pour l'origine de cette famille tracée par le vicomte de Montravel et reprise par *l'Europaïsche Stammtafeln*, vol. n°13, (sauf en ce qui concerne, pour cette édifiante généalogie nobiliaire en langue allemande, l'absence de mention du mariage de *l'adopté* Raimond de Barjac et la suite directe de sa filiation). Gaucelin de Barjac, vers 1180, n'a apparemment pas de progéniture mâle pour assurer la pérennité du nom. Il aurait décidé, en conséquence, de marier son unique fille, Doulce, damoiselle de Barjac, à un gentilhomme de lignée auquel il ferait don, de son vivant, de tous ses biens à la condition, *sine qua non*, que celui-ci abandonne son propre nom patrimonial pour adopter définitivement le sien. C'était, d'ailleurs, un procédé assez courant, à cette période, lorsque la succession des biens fonciers et moraux de la famille ne peut pas compter sur un héritier mâle. Est-ce que, par ailleurs, c'est pour suivre les avis du comte de Toulouse qu'il a choisi comme famille adoptive celle des Chateauneuf de Randon, l'une des plus influentes de la région du Velay et des hautes Cévennes ? Quoi qu'il en soit, il semblerait que le marché patrimonial ait été conclu avec Raimond de Chateauneuf, fils de Guillaume, seigneur du Randonnat, protecteur des troubadours, et lui-même fils de Guérin de Randon et d'Alasasie de Peyre, fille de Guillaume de Peyre[6], autre famille prestigieuse de cette partie du Massif Central et du Gévaudan. Il devient, semble-t-il dès 1186, Raimond de Barjac, seigneur de Rochegude - terre déjà dans le patrimoine de Gaucelin mais sans doute, à l'époque, en coseigneurie avec la famille de Ferreyrolles, et sans doute avec celle des de Rochegude - et de Barjac dont il ne reste, aujourd'hui, du château de l'époque, que des vestiges du donjon et d'une tourelle avoisinante.

---

[3] Les *milites* sont ces chevaliers qui ne possèdent, chacun, que leur propre armement et leur cheval.

[4] Il n'est pas exclu de penser que ce soit le beau-père de Raimond Ier, donateur de ses terres et de son nom à son gendre qui ait participé à cet accord.

[5] Bien qu'il soit possible que ce soit Raimond 1er, il semblerait que ce soit là plutôt son fils, prénommé lui aussi Raimond, qui assiste à cette nouvelle concession.

[6] Cette origine a été retenue par *l'Europaische* et par un certain nombre de généalogistes, mais pas par le vicomte de Montrevel qui donne pour épouse à Guillaume de Châteauneuf de Randon, Elisabeth d'Epernon (lignée d'Auvergne).

Donjon du château de Barjac
(Vestige du bâtiment d'origine)

Collection personnelle

L'arbre généalogique de cette illustre famille se dessine essentiellement autour du tronc des Barjac de Rochegude (voir le tableau *in fine*). Les branches de cette famille ont été relativement nombreuses. Nous ne citerons, avec bien sûr la branche maîtresse des Barjac de Rochegude, que les deux branches principales reliées au tronc des Rochegude. L'une est issue, au XIVe siècle, de façon plus proche et plus authentique des Rochegude, c'est la branche des Gasques et des Castelbouc, bien connue dans les Cévennes du Gard et de la Lozère. L'autre est reliée de façon plus ancienne au treizième siècle[7] et touche le Sud-Est ainsi que l'Est du Gard et surtout l'Ardèche et le Vivarais. Cette dernière branche est elle-même divisée en quatre ramures : celle de Lussan, éteinte vers 1475, celle de Bourg-Saint-Andéol, Vernon et Sault, disparue vers la fin du XVIe siècle, celle du Bouquet, sans postérité mâle après 1660, et la ramure Vivaraise, dite de Saint-Didier[8], partagée elle-même en trois rameaux, celui des de Pierregourde, éteint vers 1670, celui comtal des Raucoule qui a une assez nombreuse descendance (notamment dans le haut de la vallée du Rhône, la région Nantaise, l'Ile-de-France, ainsi qu'à la Nouvelle-Orléans, aux Etats-Unis) et, enfin, celui du Crouzet et de la Blache qui se poursuit actuellement avec un comte de Barjac.

La branche des Gasques, prend son origine, comme la branche maîtresse des Rochegude, au mariage de Guillaume de Barjac, seigneur de Rochegude, le 2 novembre 1363, avec Agnès de Chaldeyrac, fille de Foulques, seigneur de Valoubières et de Planzolle, et de Nancy de La Fare, et donc apparentée elle-même, par sa famille maternelle, à cette autre

[7] Cette branche serait issue de l'un des fils de Raimond III, Gaucelin, seigneur de Bourg-Saint-Andéol et de Lussan, marié avec Rose de Salmond.

[8] Cette ramure a fait l'objet de controverses par l'incertitude de preuve quant à ses liens avec l'arbre général, mais la tradition, l'origine de possessions et de transmissions de terres, les marques de ses armoiries, veulent avec une certaine vraisemblance que Gilbert de Barjac, à l'origine de la branche, établi à Saint-Didier, était issu de Pierre, fils de Bertrand, seigneur du Bouquet.

illustre famille, ancrée dans la vallée du Val Borgne, celle des La Fare[9]. Guillaume est cité pour sa participation à la lutte contre les Tuchins, paysans révoltés alliés à de nombreux brigands ou « routiers », qui mettaient, alors, à feu et à sang la vallée du Rhône ; il assistait, alors, avec Louis de Joyeuse, le vicomte de Turenne, Guillaume de Beaufort (*Histoire Générale du Languedoc* de Dom Vic et Dom Vaissette). Bien avant cela, il semblerait que cette famille ait cédé le château de Barjac au début du treizième siècle lorsque le « castrum de Barjac » est donné par Philippe-Auguste, roi de France, à l'évêque d'Uzès pour sa fidélité à la lutte contre l'hérésie Albigeoise. Elle s'installe alors en co-seigneurie à Rochegude, à une dizaine de kilomètres au sud de Barjac, vers Alès.

le château de Rochegude, aujourd'hui

II. Une famille protestante

Si toutes les branches de cette famille n'ont pas choisi, aux XVIe et XVIIe siècle, la religion réformée, la branche des Pierregourde, des Gasques et des Rochegude ont, semble-t-il, dès le début de la propagation du calvinisme dans le Languedoc, opté pour la foi réformée.

Avant de se pencher sur la famille des Barjac de Rochegude, citons le rôle important joué par leurs cousins, les Gasques et les Pierregourde, dans la lutte huguenote. Il convient même de souligner que les premiers protestants en vue, portant le nom des Barjac, sont ceux de la branche du Vivarais, dite de Saint-Didier, et plus particulièrement celle des seigneurs de Pierregourde, également seigneurs de Colans. C'est, en effet, le nom de Charles de Barjac[10],

[9] A noter que, par ses liens avec la famille d'Anduze, cette famille pourrait être apparentée avec la famille de Toulouse, par le mariage de Constance, fille de Raimond VI, avec Pierre-Bermond VI d'Anduze.

[10] Son unique fille - il n'aura pas de descendant mâle - épousera, en 1577, celui qui deviendra l'un des principaux chefs protestants du Vivarais et le gouverneur de cette région, Jacques de Chambaud.

seigneur de Colans qui, le premier, apparaît comme président de l'assemblée réformée de Bagnols, en 1563, puis comme gouverneur huguenot du Vivarais en 1567. Il s'illustra, d'ailleurs, cette même année, en prenant aux armées catholiques la ville de Viviers et en menant campagne, en octobre, dans le Dauphiné. Son frère cadet, François de Barjac, seigneur de Pierregourde, par son mariage avec Claudine de la Marette, avait été, lui, un redoutable capitaine en terrorisant la ville de Viviers en 1562, puis, à l'initiative du fameux baron *d'Acier*, Jacques de Crussol, en commandant les troupes huguenotes du Bas Vivarais, avant de trouver la mort au combat, le 30 octobre 1568, à Messignac, près de Périgueux. La relève des Pierregourde, sera, sans coup férir, assurée par son propre cousin, lui aussi prénommé François qui épousera sa veuve, Claudine de la Marette, et qui deviendra gouverneur huguenot du Haut Vivarais, en 1573, avant de s'illustrer lui aussi par les armes, avec une réputation de cruauté qui semble exagérée, au regard de sa position très conciliatrice, dès 1578, pour entrer en paix définitive avec le parti catholique.

Quant à la branche des Barjac, seigneurs de Gasques, elle offre, elle, une histoire de conversion assez catégorique : Christophe de Barjac, fils d'André et d'Etiennette de la Baume, avait été reçu moine profès dans l'abbaye de Sauve. Attiré par les idées nouvelles de la religion réformée, et peu convaincu par l'état monastique, il quitte la soutane, épouse, en 1566, Isabeau d'Amalric et devient pasteur au Vigan. Renommé pour son sens politique et sa fidélité à la foi réformée, il fut choisi plusieurs fois comme député pour être le messager des églises du Languedoc. Il fut envoyé tour à tour ; en 1574, auprès de Henri de Condé, réfugié à Strasbourg, pour accélérer les levées des troupes huguenotes ; en 1582, pour représenter la province à l'assemblée politique de Saint-Jean-d'Angely ; en 1588, à celle de la Rochelle ; en 1593, pour défendre la cause huguenote aux conférences de Mantes. Jouissant d'une très grande estime de la part de ses coreligionnaires, il participa, en 1598, au synode national de Montpellier pour réviser la discipline ecclésiastique, et jusqu'à sa mort, en 1609, à un certain nombre de synodes et d'assemblées huguenotes. Son fils, Lévi, lui succédera avec succès dans ce même type de délégation. Par la suite, un Jean de Barjac, seigneur de Gasques qui a pu être le fils, le petit-fils, ou le neveu de Christophe, sera président de l'assemblée huguenote, en mars 1628, à Alès.

Armes du Baron de Rochegude : *d'azur au bélier effaré d'or, ou d'argent, à trois pals de sable, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or*.

Il semblerait que ce nouveau blason, ait été créé tardivement vers la moitié du XVIe siècle.

III. Les Barjac de Rochegude

Charles de Barjac, seigneur de Rochegude venait, le 15 août 1572, d'épouser Marguerite de Brueys lorsque survint, neuf jours plus tard, le massacre de la Saint-Barthélemy. Charles était le petit-fils de Louis de Rochegude[11], seigneur de Rochegude et de la Baume, marié à Claudine de la Baume - fille de Louis, seigneur de Casteljau, et d'Alasacie de Banne d'Avéjan - et avait pour père Barthélemy. La mère de Charles avait pour nom Renée du Puy-Montbrun, et était la sœur du célèbre Charles du Puy-Montbrun dont les exploits, parfois cruels, tant sa conviction était incontournable, il faut en convenir, mériteraient à eux seuls un ouvrage.

Ne nous privons, cependant, pas de rapporter deux anecdotes qui situent le personnage. Furieux d'apprendre que sa sœur, Renée, s'était enfuie à Genève pour suivre librement les préceptes de la religion réformée, il la poursuit pour la ramener de force dans ceux de la religion catholique. Dans sa requête il va être amené à rencontrer, dans la ville suisse, le célèbre théologien Théodore de Bèze et, séduit par ses discours, se déclarera, désormais, à tout jamais réformé. Rentré dans son domaine, il met le feu à la chapelle de son château, fait établir publiquement le protestantisme sur toutes ses terres et contraint, à coups de bâtons, ses paysans au prêche calviniste. La seconde anecdote, touchant l'oncle de Charles de Barjac de Rochegude, ne manque pas de sel. Outré d'apprendre qu'Henri III - alors roi de Pologne en fuite pour coiffer la couronne de son frère décédé, Charles IX - avait déclaré, lors de son passage en Italie, qu'il promettait de ramener son peuple à la seule religion qui méritait d'exister, la catholique, Charles du Puy-Montbrun pille les bagages du futur roi de France à Pont-de-Beauvoisin. Comme l'un de ses vieux lieutenants semblait courroucé par le crime de lèse-majesté commis par son maître, Charles lui répondit : « En guerre, quand on a le bras armé et le cul en selle, tout le monde est compagnon. Les armes et le jeu rendent les hommes égaux ! »

Malgré cette insolence, Henri III lui pardonnera sa rébellion puisqu'il enverra au parlement de Grenoble, le 12 août 1575, mais hélas trop tard, la grâce de Charles du Puy-Montbrun, condamné à la décapitation. Le pli arrivera deux heures après l'exécution. Mais, en 1577, rongé par le remords, le roi fera rayer le jugement fatal des registres royaux. Plus tard, Henri IV restituera à sa famille les biens confisqués, et en 1620, un autre Bourbon, le jeune Louis XIII, réhabilitera le nom des du Puy-Montbrun.

On ne sait quand Charles de Barjac de Rochegude prit les armes pour défendre la nouvelle religion à laquelle il adhérait. On peut penser que ce fut à l'initiative de sa mère, farouche calviniste, sans doute plus que son époux. En octobre 1567, il apparaissait encore comme commandant de la compagnie royale dite de la Couronne, à Bourg-Saint-Andéol. A noter qu'à la même époque Charles de Barjac, seigneur de Colans, de la branche de Saint-Didier, occupe, lui, en ce même mois d'octobre, avec ses troupes huguenotes, donc dans l'autre camp, la ville de Viviers. Il sera remplacé par Noël Albert qui laissera de bien tristes souvenirs dans cette cité. Quoi qu'il en soit, Charles de Barjac de Rochegude adopte franchement le parti calviniste puisqu'il sera nommé le 1er décembre 1573, commandant des

[11] Louis de Barjac-Rochegude semble avoir eu, au moins, huit enfants dont Bertholomieuse, épouse de Loys de Bergoignon, notaire royal à Barjac, et un fils, Guillaume, qui, résidant aux Vans, abandonnera son prieuré pour la religion réformée et, par son mariage, assurera sa descendance. Plusieurs familles ardéchoises et gardoises, dont celle des Justamon(t) à laquelle appartient l'auteur de cet article par voie maternelle, ont comme lointaine ancêtre Barthelomieuse de Barjac.

troupes huguenotes pour le Bas Vivarais. Mais avant cela, jetons un bref résumé de la situation politique à ce moment-là, à l'orée de la cinquième guerre civile qui opposa les partis catholiques et huguenots de septembre 1574 à mai 1576.

C'est en voyant passer les cadavres des victimes jetés dans le Rhône, plus de huit cents à Lyon, les 24 et 25 août 1572, que les populations du Vivarais, jusqu'à Avignon, prennent connaissance, épouvantées, des massacres de la Saint-Barthélemy. Il est à noter que les deux communautés, catholique et huguenote, de cette région, échaudées par les cruelles exactions commises par le passé, entretenaient entre elles, pendant ces événements, de paisibles relations.

Le faible roi Charles IX, toujours sous la machiavélique tutelle de sa mère, Catherine de Médicis, essaye alors de rétablir la situation après le signal de l'extermination. Il affirme que les massacres n'étaient que la résultante de la réaction au complot fomenté par l'Amiral Coligny - qu'il appelait, deux jours avant, *son père bien aimé* - et les siens, et que…

« ceux de la nouvelle opinion, aulcuns d'iceux, craignans, qu'il ne leur fut fait quelque outrage ou pour autre occasion, se sont sans congé et permission, rendus absents de notre dit royaume et retirés ès pays qui sont hors notre obéissance, n'ayant point su comme nous estimons, les commandements que nous avons fait après aux gouverneurs et lieutenants généraux de nos provinces et à nos juges et officiers de les maintenir sous notre protection et sauvegarde et de les préserver de toute violence, tant en leurs corps qu'en leurs biens, pourvu qu'ils se contiennent doucement et obéissent à nos commandemens ; et pour ce que nous considérons bien les grands maux, peines et nécessités, que peuvent souffrir iceux nosdits sujets de la nouvelle opinion qui se sont absentés, estant maintenant des biens et moyens pour subvenir à leurs nécessités, et que nous désirons, comme bon père de famille, ne les laisser perdre, mais au contraire les ramener à nous et les maintenir et conserver, se déportant en notre endroit avec le devoir de fidélité et obéissance qu'ils nous doivent… » (lettre du roi du 8 octobre 1572 au bailli du Vivarais).

Le désarroi est à son comble dans le pays. Le roi nomme un nouveau commandant en chef des troupes royales dans le Vivarais : Nicolas du Peloux. Le siège est mis par les armées du roi devant La Rochelle. Pendant ce temps les huguenots, dans le Vivarais, reprennent le Cheylard, en novembre 1572, avec le célèbre agronome Olivier de Serres, massacrent les prêtres catholiques réunis à Villeneuve-de-Berg, en mars 1573, et désignent leur général en chef en la personne de Jean de Saint-Priest et de Saint-Chamond, ancien archevêque d'Aix-en-Provence et frère du fameux chef catholique, Christophe de Saint-Chamond - qui s'est notamment signalé en faisant saccager à trois reprises la ville d'Annonay. Les huguenots détiennent le Bas Vivarais avec Lagorce, Vallon, Salavas, Vagnas, Barjac et Saint-Ambroix, la région des Boutières, Privas. Ils contrôlent les passages entre Nîmes et le Velay, et surtout, dans le Haut Vivarais, à Pouzin, régulent les passages du Rhône vers le Dauphiné pouvant ainsi assurer le lien avec les troupes de Charles du Puy-Montbrun. C'est ce dernier point stratégique que les troupes royales vont tenter de reprendre pour casser la révolte huguenote.

Un nouvel édit, celui de Boulogne, vient, en août 1573, relativement et très provisoirement calmer les conflits, comme les précédents, en assurant notamment le culte réformé aux villes de Nîmes, Montauban, la Rochelle et Sancerre, grâce à l'intervention des députés polonais venus créer un intermède en demandant au roi de leur céder son frère, Henri, pour occuper le trône de Pologne.

Pendant que François de Pierregourde négocie avec M. du Peloux l'échange de prises de guerre, un jeune homme du nom d'Erard, se prétendant défenseur de la religion réformée, met à rançon, à feu et à sang, avec une troupe de quatre-vingt à cent bandits, les villages de Cormes, Bruas, Ardois, Forans, Carret, Esclassan, Marsan… Capturé par les troupes catholiques, ledit capitaine Erard est amené à Annonay, puis relâché après s'être acquitté d'une rançon de trois cents écus.

Le 1er décembre 1573, l'assemblée générale des huguenots du Languedoc se réunit à Millau, fait revenir Saint-Romain, alias Jean de Saint-Priest et de Saint-Chamond, réfugié en Suisse, pour lui confier les forces religionnaires de la région de Nîmes, incluant le Vivarais. Il est secondé par François de Barjac, seigneur de Pierregourde, pour le Haut Vivarais, et par Charles de Barjac, seigneur de Rochegude et de la Baume, pour le Bas Vivarais. Pendant que Pierregourde et les troupes catholiques de Saint-Vidal s'affrontent, Erard poursuit ses méfaits, et notamment dans la petite ville de Tence, près du Chambon-sur-Lignon, dans le Velay. Le capitaine huguenot Portal, nom de guerre d'Olivier de Serres, le capture et le fait remettre à Saint-Vidal pour bien lui signifier que cet individu n'a rien à voir avec les défenseurs de la religion réformée. Saint-Vidal remet à Portal deux cent cinquante livres pour le dédommager de la rançon putative qu'il aurait pu obtenir de sa prise, … et le capitaine catholique obtient d'Erard une somme trois fois plus conséquente pour, en définitive, le relâcher !

Après les Etats généraux du Languedoc de janvier 1574 et le terme de février ponctuant la trêve des combats fixée par Damville et non respectée par les deux partis, les huguenots fourbissent leurs armes et s'organisent pour reprendre les hostilités dès la réunion, en mars, du conseil général du Vivarais, à Aubenas. Ils ont à peine le temps de boucler leurs préparatifs qu'un personnage, connu pour avoir déjà renié sa foi réformée pour embrasser la catholique, abandonne une seconde fois l'Eglise de Rome et se lance sans concertation, de sa propre initiative, dans une sanglante campagne de conquête. C'est Jean de Fay, seigneur de Peyraud qui s'est auto-proclamé nouveau chef huguenot, et qui commence par rançonner, piller et ravager tous les villages entourant Annonay, avec un savoir faire n'ayant rien à envier à celui d'Erard. François de Barjac de Pierregourde, dans les parages, prend, lui, le château de Quintenas et impose par la force le culte réformé à ses habitants et voisins, pendant que, pour les catholiques, Saint-Chamond et Claude d'Urfé incitent les Annonéens à accueillir une garnison royale pour enrayer les agissements de Jean du Fay. Ce dernier finit par succomber et abandonner les deux superbes châteaux de La Mure et de Charnas, détruits par les catholiques, et se retire sur Quintenas. La situation est loin d'être brillante pour les huguenots qui doivent se départir de trois autres châteaux et s'éloigner, en définitive, de Quintenas.

Pour couronner le tout, les troupes royales s'emparent du fort de Jaujac. C'est, ensuite, au tour de la place forte de Vesseaux détenue par les huguenots de connaître un siège. Mais, là aussi, après avoir résisté pendant une dizaine de jours aux assauts papistes, Charles de Barjac de Rochegude croit plus prudent, afin de sauvegarder l'état de sa troupe inférieure en nombre, d'abandonner le fort, laissant les troupes royales mettre la ville à sac. Toutefois, comptant sur la dissipation inéluctable des forces royales, plus préoccupées par leurs larcins que par leur sûreté, Charles fait brusquement faire volte face à ses troupes, les relance sur Vesseaux, écrase la nouvelle garnison catholique et, poursuivant le combat, au-delà des murs de la ville, met en fuite les secours ennemis, amenés par le capitaine catholique Laval. La reprise de la ville et de sa place forte, bien située, va permettre aux troupes huguenotes de reprendre un certain nombre des points stratégiques récemment perdus.

Henri III, dès son retour de Pologne et avant même son sacre à Reims, fort mécontent d'apprendre que des troupes huguenotes osaient contrôler l'accès à la Provence dans la vallée du Rhône, se rend lui-même sur place et commande d'investir la place stratégique du Pouzin occupée par les huguenots.

Arrivé devant cette ville avec 18 000 hommes et 14 pièces de canon (cf. : *Histoire générale du Languedoc*) celui qui n'est encore que le prince dauphin fait envoyer une sommation aux commandants de la place qui n'étaient autres que les deux chefs des troupes huguenotes du Haut et du Bas Vivarais, François de Barjac de Pierregourde et Charles de Barjac de Rochegude. Leur réponse à l'ultimatum royal fut celle que nombre d'aristocrates huguenots firent chaque fois qu'ils se trouvèrent opposés à la force royale : ils étaient prêts à rendre totale et légitime obéissance à leur souverain, mais défendraient jusqu'à la mort leur liberté de conscience et leur vie, qu'ils ne tenaient que de Dieu seul, contre ceux qui voudraient les résoudre.

Saint-Romain, chef suprême des troupes huguenotes du Languedoc, accourut aussitôt pour les secourir, contrôla les places avoisinantes et se retira sur Privas, prêt à faire intervenir ses troupes. Pendant ce temps, les troupes catholiques accompagnent le prince dauphin et le maréchal de Bellegarde pour reconnaître les alentours du Pouzin. Le 5 octobre, le baron de Gordes, gouverneur du Dauphiné, installe dans les faubourgs de la ville trois compagnies de gardes françaises, six compagnies italiennes et un régiment de Suisses. Selon M. Chorier et son *histoire du Dauphiné*, quatre canons, disposés par les troupes catholiques du côté de la Voulte, réussirent le 11ème jour du siège à abattre les murailles de la forteresse, par ailleurs, paraît-il, bien mal restaurée. Les troupes royales, prises par leur enthousiasme, partirent spontanément, sans commandement, à l'assaut de la place, et connurent de ce fait de nombreux tués (plus de 800 selon Dom Vaissette). La brèche étant trop étendue pour bien la défendre, Saint-Romain, accouru, fit abandonner la place à la garnison huguenote et la dirigea sur Privas. La ville du Pouzin fut pillée et brûlée bien que, rapporte Agrippa d'Aubigné, les chefs catholiques, débordés, n'aient pas voulu la mettre à feu et à sang. La faute incombait, racontait-il, à un fils de Nostradamus, moins heureux que son père dans ses visions prémonitoires, qui aurait lui-même lancé l'incendie pendant le pillage, pour aider le destin à respecter la prédiction qu'il avait faite avant l'assaut (sic). Il avait, en effet, proclamé, avant la rupture des murailles, pratiquement en transes devant l'un des principaux chefs catholiques, Saint-Just, qu'il voyait la ville en flammes. Saint-Luc ayant découvert la supercherie, l'aurait sauvagement piétiné avec son cheval, pour le punir. D'Aubigné ne précise pas si c'est à la suite de ces blessures, ou lors d'une escarmouche suivante, que le fils du célèbre astrologue perdit la vie.

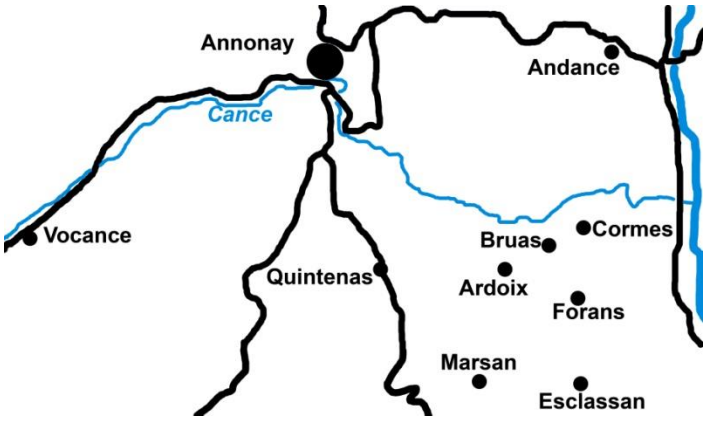

Encouragé par la prise de cette place forte, Saint-Chamond fait tenir un autre siège devant la ville d'Annonay, en octobre 1574. Charles de Barjac de Rochegude, choisi, alors, pour commander tout le Vivarais - en l'absence du duc de Damville, Henry de Montmorency, et de Jean de Saint-Priest et de Saint-Chamond, alias Saint-Romain - s'y rend aussitôt pour la défendre. Il y arrive, le 21 janvier 1575, avec 6 à 700 fantassins et 200 cavaliers, ses troupes étant composées, selon *les Mémoires* d'Achille Gamon, d'autant de catholiques que de réformés, ce qui souligne le caractère politique de ces guerres civiles : « Ces troupes logèrent pour la plupart aux villages prochains, estant bigarrées de ceux de la Religion et de catholiques entremêlés, voire de quelques compagnies entières de Gascons et Provençaux, qui alloient à la messe et cependant poursuivaient les temples et les prêtres à feu et à sang ; comme aussi durant tous ces troubles, on s'est servi indifféremment des uns et des autres, d'où sont sortis infinis maux et horribles scandales. »

Effectivement ces troupes se livraient, le lendemain de leur arrivée, avec sauvagerie, à la mise à sac, entre autres, du village voisin de Vocance. Selon les notes du notaire Claude Gragnon :

« L'église de Vanosc a esté brusquée par les huguenots d'Annonay et aultres, par le commandement du seigneur Damville… Les gendarmes estoient conduits par M. de Rochegude, y estant ceux d'Annonay. Ledit jour de la prinse saccageoient tous les meubles et bestiaux et tuoient plusieurs gens environ L (une cinquantaine) du pays et leurs environs… ».

Gamon, témoin précieux de son temps, affirme, cependant, dans *ses Mémoires* rétablir la vérité sur le responsable de ces exactions en précisant que le sieur de Meausse[12] avait conduit ses hommes au pillage pour se venger de s'être vu, précédemment, opposer un veto par les habitants des villages proches de la ville, à sa demande expresse de contribuer financièrement à l'entretien de sa garnison. Mais ce ne fut pas là la seule raison. On aura remarqué la présence parmi les plus ardents agresseurs, d'une quantité importante d'Annonéens. La population de la ville avait, en effet, pris, stupidement et aveuglément, à partie les villageois des bourgs avoisinants afin de leur faire payer le blocus alimentaire qu'ils avaient trop longtemps subi. Il est vrai que la garnison catholique de Boulieu avait largement contribué, à la fois par la force et la prévarication, à ce que les villages proches d'Annonay ne soient d'aucun secours à la ville.

Parmi les historiens qui précisent que Charles de Barjac de Rochegude ne s'opposa pas à ces méfaits, ou du moins ne tenta pas de les restreindre, nombreux sont ceux qui mentionnent son impuissance face à la haine qui habitait les Annonéens vis-à-vis de leurs voisins. Leur rancune était telle que, le 13 février 1575, ils pénétrèrent en pleine nuit dans le village d'Andance et massacrèrent la plupart de ses habitants. Andance avait obtenu, après maintes requêtes, de Saint-Chamond de s'auto-défendre sans avoir à supporter l'entretien d'une garnison catholique, à la seule condition d'être fidèle au roi et à sa religion.

[12] Antoine de la Vaissière, seigneur de Meausse, chef huguenot, commandait la garnison d'Annonay en 1574.

Le lendemain, Meausse arrivait avec ses troupes dans le malheureux village et conduisait, à Annonay, les quelques villageois qui restaient encore en vie pour les rançonner. Le 20 février 1575, c'est au tour de la maison fortifiée de la Rivoire, près du Bourg-Argental, dans le Forez, d'être la victime des huguenots annonéens. Ils prennent la place et confient le commandement de la petite garnison au capitaine Pinet. Sur ces entrefaites, Charles de Barjac de Rochegude, lassé de ces vengeances sauvages, et découragé par son impuissance à faire entendre raison à la population de cette ville dont la fureur était à la hauteur des souffrances endurées, quitta Annonay pour rejoindre le Bas Vivarais. Mais, sur le retour, vers ses terres, ne supportant plus que certains profitent de la guerre fratricide pour piller, voler et tuer impunément, Charles de Barjac de Rochegude se dirige vers Lamastre où lui avaient été signalées les récentes et cruelles exactions dudit capitaine Erard. Ce dernier et son lieutenant Machaut, s'étant hautement déclarés huguenots accueillirent avec une déférence assez démonstrative celui qu'ils considéraient comme leur gouverneur. Mais quelle ne fut pas leur déconvenue, lorsqu'ils virent Charles de Barjac de Rochegude donner des ordres pour les arrêter et les juger !

Un tribunal réuni en toute hâte les condamne à mort, sur les témoignages incontournables du syndic, des consuls et de la population. Charles de Barjac de Rochegude fait, sur le champ, délivrer les six ou sept personnes qu'Erard détenait prisonniers, en vue d'une rançon, dans les basses fosses du château, pour la plupart des paysans, mais aussi un châtelain de Rochebonne, assez âgé, Guillaume Baud, originaire d'Annonay. Erard, selon l'habitude lâchement donnée par ceux qui l'avaient jadis déjà arrêté, propose à Charles de Barjac de Rochegude de racheter sa vie qu'il porte cette fois-ci à la hauteur de l'inébranlable détermination du baron, c'est-à-dire à l'offre de son chapeau rempli d'écus d'or.

« Mais, [rapporte Gamon], cela n'eut point de lieu envers le dit sieur de Rochegude, préférant son honneur et le devoir de justice à son profit particulier. »

Si le Pouzin était une place forte qualifiée de stratégique, permettant le passage du Rhône vers le Dauphiné, la Rivoire, Andance et Annonay ne l'étaient pas moins pour atteindre le Lyonnais et la Bourgogne. Le roi ordonna, en conséquence, au début du mois de mars, à Saint-Chamond et au gouverneur de Lyon, M. de Mandelot, de les reprendre au plus tôt. Ce qui fut fait, le 5 mars 1575 pour la Rivoire, et le 10 pour Andance, pillée et ses habitants massacrés par les troupes catholiques, Saint-Chamond ne leur ayant pas pardonné de lui avoir arraché leur propre autodéfense. Meausse est fait prisonnier et conduit à Lyon.

Comme ce dernier avait donné ordre à la garnison huguenote d'Annonay de quitter sa place pour venir défendre Andance, la cité annonéenne se trouvait désormais, pratiquement, sans défense, et Saint-Chamond résolut opportunément de l'obliger à accueillir ses troupes. Sachant, toutefois, que la majorité de la population était de confession réformée, il lui fit habilement la promesse de lui laisser pratiquer librement son culte, à condition de chasser les étrangers et leur nouveau gouverneur de la ville. Ceux-ci répondirent avec insolence que si le duc de Damville[13] approuvait ces modalités, elles seraient les leurs, et ils accueilleraient à bras ouverts M. du Peloux comme bailli et capitaine. Voyant qu'il ne pouvait

[13] Henry de Montmorency, duc de Damville, alors gouverneur du Languedoc pour le roi, avait nommé, en décembre 1572 Monsieur du Peloux gouverneur d'Annonay. Mais, depuis, les choses avaient changées, Damville, mis pour ainsi dire *en réserve de la royauté* par Henri III, avait accepté d'être le chef général des huguenots, en février 1575.

aboutir, Saint-Chamond se contenta de venir renforcer Beaulieu en menaçant la ville d'un nouveau siège.

Dans le camp huguenot, le 15 mars 1575, Charles de Barjac de Rochegude revint prestement à Annonay avec de nouvelles troupes pour renforcer la place et donner à la ville un nouveau gouverneur pour remplacer Meausse prisonnier. Il semblerait, alors, que la volonté de Charles de Barjac de Rochegude, de plus en plus lassé par les exactions commises de part et d'autre, ait été d'établir avec les garnisons catholiques les prémisses d'un *modus vivendi* pouvant aboutir, à terme, à une plus longue trêve qui épargnerait les habitants de cette région, en maintenant la sûreté des laboureurs et de leurs élevages. Les paysans, en effet, ne pouvaient plus travailler des terres incessamment envahies, voyaient leurs troupeaux massacrés et, de surcroît, avaient dû subir consécutivement deux hivers particulièrement rudes. Aussi le seigneur de Rochegude entama-t-il avec le sieur des Colaux, commandant Beaulieu, des négociations indispensables pour la population, et parvint, dans un climat commun de bonne volonté, à établir le traité pacificateur du 18 mars 1575… qui n'eut, hélas, pas le temps d'être mis en vigueur.

L'intervention, aussi inopportune que perverse, d'une autre garnison catholique vint, en effet, en compromettre l'application avec toutes les dramatiques conséquences qui vont suivre. Claude de Jaujac[14], seigneur de Beaune, commandant la garnison de Bourg-Argental, avait, en effet, pris sur lui de créer spontanément une diversion, en envoyant une troupe dans les vignobles jouxtant Annonay, au lieu dit le Champ, pour inciter les habitants de la ville à opérer une sortie, et les rendre responsables du viol de la trêve que, par ailleurs, il ne pouvait pas ignorer. L'effet recherché se trouva, hélas, vérifié.

Les troupes de la garnison convergèrent toutes, en effet, sur le terroir de la Prat, au pied de la montagne de Montmiadon où se trouvaient les soldats du gouverneur royal du Vivarais, François de La Barge. L'affrontement fut sévère, fit de nombreux morts de part et d'autre et, en définitive, sembla profiter aux troupes huguenotes. Mais, François de La Barge reçut, in extremis, le secours d'une compagnie d'une centaine d'hommes comportant une quarantaine d'arquebusiers.

Charles de Barjac de Rochegude rallie alors ses troupes pour enrayer l'intervention des secours royaux, inopportuns pour ses hommes, quand, brusquement, il s'effondre : un coup de pistolet reçu, dit-on par mégarde, dans le dos. L'arme de l'un de ses soldats se serait, paraît-il, enrayée et la balle serait partie sans que la gâchette n'ait été actionnée. Lorsque l'on sait que quelques routiers, autrefois sous les ordres d'Erard, avaient rallié les troupes de Charles de Barjac de Rochegude,… la vengeance n'était pas loin !

Grièvement blessé, transporté immédiatement dans la ville, il devait cesser de vivre le dimanche 20 mars 1575. Les historiens citent tous la mort, le même jour, du *neveu de Rochegude*[15], sans en préciser le prénom, au siège voisin d'Andance, et les belles funérailles auxquelles les deux parents eurent droit à Annonay.

---

[14] A noter que l'arrière grand-père de Charles de Barjac de Rochegude, Olivier, avait épousé le 30 août 1463, en premières noces, Félicie de Jaujac - fille de Gonet, coseigneur de Jaujac, et de Béraude d'Albène - qui allait assurer la descendance des Rochegude. La seconde épouse d'Olivier, Isabelle de Ligones, lui donna bien, un fils, Jean, mais qui n'eut pas les faveurs de l'héritage.

[15] Certains historiens précisent que ce neveu était, peut-être, le fils de Christophe de Barjac, seigneur de Gasques - le docteur Francus désigne même Christophe comme le frère de Charles de Barjac de

La mort de Charles de Barjac, seigneur de Rochegude, plongea, alors, de l'avis unanime, les huguenots dans l'affliction la plus grande et la plus sincère. Afin d'éviter toute tentation de vouloir magnifier la mémoire d'un homme qui nous semble proche, l'auteur citera, parmi les nombreux hommages qui lui furent rendus, celui du docteur Francus qui ne peut être soupçonné d'huguenophilie, lui qui réduisit la lutte huguenote à une simple rébellion d'ordre politique[16] : « On le tenait pour homme de guerre prudent, vertueux et amateur de justice, humain et gracieux envers tous ; de façon qu'il fut plaint non seulement par ceux de son parti, mais aussi de plusieurs catholiques qui l'avaient connu. »

Ainsi se terminait la participation des Barjac de Rochegude à la cinquième guerre civile et aux combats avec les troupes catholiques. Plus aucun membre de la famille de Barjac de Rochegude, à notre connaissance, ne portera les armes contre celles de son roi, et ne participera ni aux trois autres guerres civiles ponctuées par l'édit de Nantes qui, le 12 avril 1598, assurera la pacification générale du pays, ni aux troubles sérieux qui suivirent la mort d'Henri IV et le règne de Louis XIII, dans l'irrespect de l'application de l'édit. Les huguenots purent, en effet, selon l'édit, exercer leur culte dans certains lieux déterminés, avec l'obligation de chômer les jours des fêtes catholiques et celle de payer la dîme au clergé. Admissibles à tous les emplois, ils eurent accès, comme les catholiques, aux hôpitaux et collèges. Dans les régions où les huguenots étaient présents, les parlements inclurent un nombre égal de représentants de chacune des deux confessions.

Denis de Barjac, fils semble-t-il unique de Charles de Barjac, et époux de Marguerite d'Audibert de Lussan, fut délégué pour représenter le Vivarais à Saumur, le 22 mai 1610, lors des assises nationales huguenotes, une semaine après l'assassinat de Henri IV. Nous noterons qu'il sera sans doute le membre de cette famille qui apportera le plus grand nombre de fiefs dans le patrimoine de sa maison, et cela malgré une passable réputation de gestionnaire. Il faut dire qu'il eut l'opportunité de bénéficier des legs de son grand-oncle Jean de Rochegude[17] et de ceux d'un très lointain cousin, Jean de Barjac de Gasques[18] pour les ajouter à ceux qu'il possédait déjà.

Rochegude - ou bien, selon le pasteur Arnaud, Christophe de Barjac de Gasques lui-même. Nul ne le sait. Peut-être même, et ce serait là notre préférence, le terme de *neveu* signifiait-il, ainsi que cela se pratiquait autrefois, que le jeune de Barjac tué avait une parenté lointaine avec Charles de Barjac de Rochegude ? Peut-être même s'agissait-il de Gabriel de Barjac de Gasques, capitaine, dont l'aïeul, à la cinquième génération, était Gaucelin, auteur de la branche des Gasques (qui testa le 5 avril 1420) et frère de Bertrand, seigneur de Rochegude ? On peut, aussi, supposer un lien de parenté, au deuxième degré, entre Etiennette de La Baume, épouse de Christophe de Barjac de Gasques, et Claudine de La Baume, épouse de Louis de Barjac de Rochegude, le grand-père de Charles.

[16] Ce qui n'enlève rien au remarquable travail du docteur Francus car son ouvrage, en quatre volumes, *Notes et documents historiques les huguenots du Vivarais*, reste d'une richesse documentaire importante à laquelle l'auteur de cet article avoue s'être volontiers et assez souvent référé.

[17] Lors du décès de Louis de Barjac de Rochegude, Jean de Barjac hérita des biens de Rochegude et son frère, Barthélemy, grand-père de Denis, des biens de La Beaume. Sans héritier, Jean légua tous ses biens à son épouse, Marguerite de Cambis, fille d'Antoine de Cambis et d'Agnès de Baroncelli, pour les remettre à Denis de Barjac. Le frère de Marguerite, Jean de Cambis, coseigneur de saint-Victor-de-Malcap, fut l'époux consécutif de Catherine et d'Anne de Barjac de Rochegude, filles de Louis de Barjac de Rochegude.

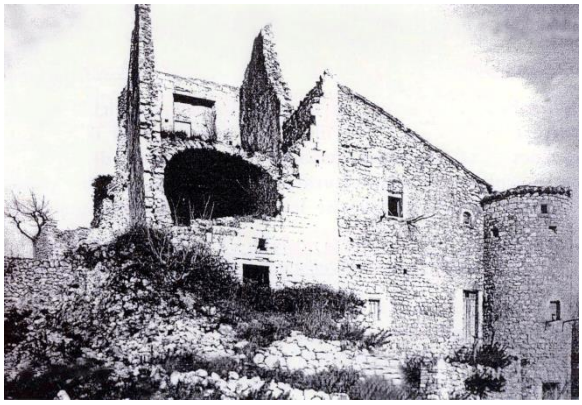

Ruines du château de Rochegude vers 1910.

Après la répression, par Louis XIII et Richelieu, des agitations civiles et religieuses, ponctuée par la Grâce d'Alès, en 1629, la région des Cévennes et du Vivarais connut une relative période de paix, relative car tributaire de l'influence religieuse locale et du souvenir des exactions passées, chacun essayant de convertir l'autre, l'administration royale des provinces favorisant ostensiblement le retour à la religion romaine. Sous Louis XIV vieillissant, les avantages principaux accordés par l'édit aux huguenots furent, systématiquement et régulièrement, chaque année, laminés sous prétexte d'amendements. Cette tendance se trouva rapidement confirmée par le souhait exprimé publiquement par le souverain de réaliser l'unité religieuse de son royaume. Ainsi, Charles de Barjac, fils héritier de Denis et époux d'Antoinette d'Hillaire, se trouva-t-il à la tête d'un patrimoine conséquent qu'il dût, et avec lui toute sa famille, abandonner « pour obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ». Mais cela nous le connaissons par l'histoire de cette maison lors de la publication de l'édit de Fontainebleau, le 18 octobre 1685, qui trouva sa fin avec son dernier héritier, autre Charles de Barjac de Rochegude, laissé sans descendance, à Vevey (Suisse), le 23 octobre 1725, comme nous l'avons vu dans un précédent article.

Claude Jean GIRARD

[18] Il faut remonter à Guillaume II de Barjac de Rochegude, époux le 2 novembre 1363 d'Agnès de Chaldeyrac, soit plus de 270 ans, pour leur trouver un ancêtre commun ! Jean de Barjac de Gasques, seigneur de la Roque et de Gasques, fils d'autre Jean d'Antoinette de Capluc, n'eût pas de descendant issu de son mariage avec Marie de Miremont, ni même de neveu issu du mariage de son frère Denis avec Marie d'Aubanel. Profondément attaché au calvinisme, plutôt que de céder ses biens à des cousins éloignés issus d'ancêtres à la troisième génération qui avaient choisi le catholicisme, il préféra les léguer à la branche des Barjac de Rochegude qui partageait les mêmes convictions religieuses.

Branche de Cornillon (30)
Guillaume , sgr de Cornillon, ép. N… de Ferreyroles
Eteinte au 13ème siècle

Branche de Bourg-St-Andéol (07) & de Lussan (30)
Gaucelin, sgr de Bourg & de Lussan (+1287), ép. Rose de Salmond

Branche de Lussan
Raimond (+ vers 1360)

Branche de Saint-Didier (43)
Béraud (+>1361), ép. N… de St Didier

Branche de Bourg St Andéol, de Vernon & du Sault
Bertrand ép. Suzanne de Carsan
Eteinte fin 16ème siècle

Branche de Lussan
Bertrand
Ep. Anne de Vernon
Eteinte fin 15ème début 16ème s.

Branche Du Bouquet & De Vacquières (30)
Raimond
Ep. Aigline de Montrozier
Eteinte fin 17ème s.

Branche de Saint-Didier
Gilibert (+1519) Juge à Crussol
1. ép. Catherine de Rochain des Ruissas
2. ép. Isabeau de La Blache

Branche de Raucoules, du Crouzet & de La Blache (07)
François, écuyer, ép. 1547 Blanche du Crouzet

Branche de Pierregourde (07)
Bernard, bailly & juge de Crussol et de Tournon
1. ép. Jeanne de La Gruterie
2. ép. Catherine de Hautvillar
Eteinte fin du 17ème siècle

Branche de Raucoule(s)
Antoine, écuyer, sgr du Bourg & de Raucoules
Ep. 1575 Claude de Fontbonne

Branche du Crouzet & de La Blache
Bernard, sgr du Crouzet & de La Blache
Ep. 1578 Anne de Rochefort
Branche en cours de descendance au 21ème siècle
Représentée à Cornas (07)

Branche de Raucoule
Henri Louis sgr de Raucoule
Grand Bailly d'Epée du Haut & Bas Vivarais
Ep. 1736 Jeanne Claire de Pérouse

Branche de Raucoules
Henri Louis, dit Randon, Grand Sénéchal d'Epée du Vivarais
Conseiller/Maître d'Hôtel de Louis XVI, Comte de Barjac
Ep. Hentiette de Besset

Sous-Branche de Raucoules (Valence-26)
Pierre Anet, ép. 1774 Marie Tracol
Eteinte au 19ème siècle

Branche de Raucoules de la Nlle Orléans (U.S.A.)
Louis Henri, ép. Sophie Charlotte Pauvert
Branche en cours de descendance au 21ème siècle
Représentée aux U.S.A.

Branche de Raucoules Europe (France, Belgique)
Louis Alphonse (+1795 débarquement de Quiberon)
Ep. Genèse Duplain de Sainte-Albine
Branche en cours de descendance au 21ème siècle
Représentée en France et en Belgique

-

FAMILLE RANSON
DE JARNAC ET LA ROCHELLE

N. veuve Ranson, morte le 16 mars 1793.

Gabriel RANSON, demeurant à Arvert en1792, épouse **Gabrielle LAMARQUE.**

François RANSON, demeurant à Marennes, homme de loi, °Arvert 8 octobre 1762, épouse à 30 ans, à Marennes, le 20 décembre 1792, **Catherine Lucile Antoinette PERRIN** °Pinmuré de Marennes 1774, 18 ans, fille de Lucien Antoine PERRIN, homme de loi, juge au tribunal du district de Marennes, et de feue Catherine Françoise HISSALDE, dont :

1. **Charles Louis Gustave RANSON** °Marennes 1er juillet 1795.

François RANSON, demeurant à Marennes, épouse **Marie Rose CHARRON**, dont :

1. **Pierre RANSON** °Marennes 14 mars1804, qui suit,

Pierre RANSON °Marennes 14 mars 1804, épouse à Chaillevette, le 16 février 1841, **Marie Elisabeth CONTE** °Bordeaux 14 août 1817, fille de François Alexandre CONTE et d'Anne Sophie Nancy CONTE.

Cet office d'archer de la connétablie fut créé par édit de mars 1695 confirmé en 1720. Il existe dans chaque bailliage et sénéchaussée. Il n'est pas héréditaire mais casuel (déclaration du 9 août 1722). Les officiers jouissent de tous les privilèges des officiers des maréchaussées (exemption des tailles, collecte, tutelle, curatelle, logement des gens de guerre, contribution à icelui, pouvoir d'exploiter et mettre à exécution dans tout le royaume tout arrêt, jugement sentence, contrats obligations décrets et tous autres actes de justice).

Etat des (29) archers gardes de la Connétablie résidant à La Rochelle : **Charles Ranson**, **Charles Meynardie**, **André Ranson**, **Barthélemy Ranson**, J. Desnains, *Louis Silvestre Jambu*, P. Astruc, Jean-Baptiste Roudès, J. Magnié, Gh. Carpentier, **Etienne Liège**, **Jean Perry**, J. Bédein, J. Chassériaud, **Jean-Pierre Serre**. **Paul Fleuriau**, **Bertrand Richard**, **Charles Valette**, **Nicolas Suidre, David Boulanger fils,** J. Julien, *Pierre Léon Chauvet*, *Charles Lalanne*, Philippe Simon, Maillon, **Benjamin Giraudeau**, **Gustave**

Benoist, Jean-Baptiste Butaud, et **Jousseaume fils**. (Les protestants ont leur nom en gras et les catholiques en italique).

Elisabeth RANSON, épouse à Foussignac, le 4 février 1722, **Gabriel THOMAS,** sieur de Fontpetit, demeurant à Sigogne en 1726.

Marie RANSON, épouse avant 1751, **Jean THOMAS**, demeurant à Triac-Lautrait.

Jacques RANSON, épouse **Jeanne FOUCHER**, dont :

1. **Barthélemy RANSON**, qui suit,

Barthélemy RANSON, épouse à l'église réformée de Jarnac le 4 avril 1678, **Anne TEMPLEREAU** °1640, veuve de **Paul GIRAUDON**, mort avant 1678.

Pierre RANSON, demeurant à Foussignac, épouse Françoise PASCARD, dont :

1. **Françoise RANSON**, épouse à Foussignac, le 6 juillet 1735, **Jacques THOMAS** demeurant à Jarnac, fils de Jean THOMAS et de Françoise LE CHANTRE.

Pierre RANSON, sieur de Breuillac (à Foussignac), procureur à Jarnac, épouse **Elisabeth** GODARD, dont :

1. **Marie RANSON,** épouse à l'église réformée de Jarnac avant 1669, **Jean GIRAUDON,** sieur du Treuil, marchand à Jarnac, mort à Jarnac le 6 septembre 1679, fils de Paul GIRAUDON et d'Anne TEMPLEREAU.

2. **Marie RANSON,** épouse à l'église réformée de Jarnac, **Jacques PETIT**, docteur en médecine.

3. **Elisabeth RANSON,** épouse à l'église réformée de Jarnac avant 1684, **Adam RANSON,** sieur des Brunetières, docteur en médecine.

Adam RANSON, sieur des Brunetières, docteur en médecine, épouse à l'église réformée de Jarnac avant 1673, **Elisabeth RANSON,** fille de Pierre RANSON, sieur de Breuillac (à Foussignac), procureur à Jarnac, et d'Elisabeth GODARD, dont :

1. **Barthélemy RANSON** °Jarnac 24 août 1673, b église réformée de Jarnac.

2. **Catherine RANSON** °Jarnac 21 décembre 1674, b église réformée de Jarnac.

3. **Jeanne RANSON** °Jarnac 13 mars 1683, b église réformée de Jarnac.

4. **Jean RANSON,** sieur de Prénouveau, négociant d'eaux de vie à Jarnac, °Jarnac 19 mars 1684, b église réformée de Jarnac, mort à Jarnac le 9 janvier 1768, qui suit,

5. **Anne RANSON** °Jarnac 23 avril 1685, b église réformée de Jarnac.

6. **Jean RANSON**, sieur de Boisblanchard (à Foussignac), bourgeois, demeurant à Jarnac, °Foussignac b 17 juin 1686, qui suit,

Jean RANSON, sieur de Prénouveau, négociant d'eaux de vie à Jarnac, °Jarnac 19 mars 1684, b église réformée de Jarnac, mort à Jarnac le 9 janvier 1768, épouse (cx - 3E78/13 Me Claude Gordin, notaire à Saint-Jean d'Angély, le 19 janvier 1712) à Brisambourg, le 3 février 1712, **Marguerite Jeanne ALLENET** °Saint-Jean d'Angély, fille de Simon Luc ALLENET, docteur en médecine, demeurant à Saint-Jean d'Angély, et de Jeanne MESNIER dont :

1. **Barthélemy RANSON** °1712, mort à Jarnac le 9 février 1719.

2. **Suzanne RANSON** °Jarnac, morte à Rochefort le 21 février 1771, épouse avant 1744, **Pierre Bernard PRIOU**, négociant à Rochefort, °Rochefort, b 11 août 1716, mort à Rochefort le 17 thermidor an 11 (4 août 1803), fils de Pierre PRIOU, marchand quincaillier à Rochefort, et de Marie ANDRÉ ; veuf de **Jeanne PAILLET**, morte avant 1744.

3. **Jean Isaac RANSON,** négociant à Jarnac, °Jarnac, b 26 décembre 1715, mort à Jarnac en 1781, qui suit,

4. **Jean Barthélemy RANSON**, négociant à La Rochelle, membre du comité de l'église réformée de La Rochelle (à sa constitution en mars 1755), °Foussignac, b 28 avril 1718, mort à La Rochelle en 1766, qui suit,

5. **Jeanne RANSON** °b 18 août 1724, morte en 1784, épouse à Jarnac le 6 mai 1736, **Jean RANSON**, sieur de Boisblanchard, bourgeois, demeurant à Jarnac, °18 avril 1718, mort en 1780, fils de Jean RANSON et d'Anne COUSTE.

6. **Jean Benjamin RANSON,** maître de poste à Lantin de Triac, Jarnac 1788, °Jarnac b 14 avril 1730, mort à Jarnac le 8 octobre 1801, qui suit,

Jean Isaac RANSON, négociant à Jarnac, °Jarnac, b 26 décembre 1715, mort à Jarnac en 1781, épouse à Foussignac le 14 février 1743, **Marie THOMAS,** dont :

1. **Marie RANSON** °Jarnac, b 30 mai 1744, morte à Jarnac le 12 décembre 1817, épouse (cx Me Gaboriaud notaire, le 1er novembre 1762), à l'église réformée de Jarnac, le 26 novembre 1762, **James DELAMAIN**, négociant à Jarnac, °Dublin 21 février 1736 ou 21 décembre 1738, mort à Bordeaux le 22 floréal an 8 (13 mai 1800), fils de William DELAMAIN, maréchal de la ville de Dublin en Irlande et d'Hannah O SHAUGNESSY [mariage reconnu devant le lieutenant-général civil de la sénéchaussée d'Angoulême, le 1er octobre 1788].

Jean Barthélemy RANSON, marchand de draps de soie à La Rochelle, membre du comité de l'église réformée de La Rochelle (à sa constitution en mars 1755), °Foussignac, b 28 avril 1718, mort à La Rochelle en 1766, épouse avant 1745, **Elisabeth Judith SEIGNETTE** °La

Rochelle 30 avril 1723, b Saint-Barthélemy 1er mai 1723, morte à La Rochelle le 11 février 1821, fille de Jean SEIGNETTE, négociant à La Rochelle, officier de la Monnaie, syndic de la Chambre de commerce, élu directeur de cette compagnie, il demeura en charge jusqu'en 1750, et de Jeanne Judith BELIN dont :

Par actes passés devant Me Crassous, notaire à La Rochelle, le 28 mars et le 3 septembre 1765 ils lèguent des biens pour l'usage et au profit des pauvres protestants de La Rochelle. Ce sera l'hôpital et le cimetière protestants. Après la loi de la séparation des Eglises et de l'Etat, ces biens sont dévolus aux hospices civils de La Rochelle (25 juillet 1907).

1. **Marguerite Marie RANSON** °La Rochelle 11 juin 1745, b 12 juin 1745, morte à La Rochelle, RPR, le 15 août 1766 (acte Me Tardy, notaire à La Rochelle) épouse à La Rochelle le 8 septembre 1754, **Jacques Jacob JOUSSEAUME**, négociant à La Rochelle rue de l'Escalle (Saint-Barthélemy) 1788, °La Rochelle, fils de Jacques JOUSSEAUME, sieur de Mozé, négociant à La Rochelle, et de Louise JULLIOT ; remarié (cx Me Merla, notaire dans l'Ile de Ré, le 22 juillet 1773), le 29 juillet 1773 avec **Anne Françoise SOUCHARD DESBARRES**, fille de Philippe SOUCHARD DESBARRES, négociant et d'Anne Geneviève FOUCAULT [Mariage reconnu devant le lieutenant-général civil de la sénéchaussée de La Rochelle, le 17 mai 1788].

2. **Marie Judith RANSON** °La Rochelle 2 août 1745, b 3 août 1746, morte à La Rochelle le 11 juillet 1755.

3. **Jean RANSON**, négociant à La Rochelle rue du temple (Saint-Barthélemy), membre correspondant de la Société typographie de Neuchâtel, °La Rochelle 13 novembre 1747, mort à La Rochelle le 5 août 1823, qui suit,

4. **Jeanne Andrée RANSON** °La Rochelle 20 janvier 1749, b 21 janvier 1759, morte à La Rochelle le 9 février 1751.

5. **Marie Esther Elisabeth RANSON** °La Rochelle 10 mars 1750, b 11 mars 1750, morte à La Rochelle le 14 novembre 1754.

6. **Elisabeth Marie RANSON** °La Rochelle 10 octobre 1751, b 11 octobre 1751.

7. **Suzanne Louise RANSON** °La Rochelle 7 décembre 1752, morte à La Rochelle le 3 avril 1759.
8. **Jeanne Elisabeth RANSON** °La Rochelle 12 juillet 1756, morte à La Rochelle le 10 novembre 1831, épouse (cx Me Roy, notaire à La Rochelle, le 21 avril 1782) à l'église réformée de La Rochelle, le 21 avril 1782 **Jean Charles GARNIER**, négociant à La Rochelle (Saint-Sauveur) rue du Temple, maire de La Rochelle (1801), °Chassors 1751, mort à La Rochelle à l'âge de 75 ans, le 28 décembre 1826, fils de Jean-Louis GARNIER, bourgeois, demeurant à Chassors, et de Marie Magdeleine CHAUVIN ; veuf de **Marie Suzanne BOULLANGER** °La Rochelle, morte avant 1782, épousée (cx Me Pouragaud, notaire à La Rochelle, le 21 mai 1779) à l'église réformée de la Rochelle le 21 mai 1779, fille de Josué Nicolas BOULANGER, négociant à La Rochelle, et de Marie Jeanne OUALLE.

Jean RANSON, négociant à La Rochelle rue du temple (Saint-Barthélemy), membre correspondant de la Société typographie de Neuchâtel, °La Rochelle 13 novembre 1747, mort à La Rochelle le 5 août 1823, épouse (au temple de La Rochelle le 24 juin 1777), **Magdeleine RABOTEAU,** morte à La Rochelle (RPR), le 17 novembre 1786, fille de Jean Isaac RABOTEAU, négociant à La Rochelle, et de Jeanne Judith SEIGNETTE [mariage reconnu devant le lieutenant-général civil de la sénéchaussée de La Rochelle, le 7 juin 1788] ; remarié (cx Me Roy, notaire à La Rochelle, le 29 novembre 1788), le 1er décembre 1788 devant le Lieutenant-Général civil de la Sénéchaussée de La Rochelle 1 décembre 1788 avec (au temple de La Rochelle le 1er décembre 1788) **Jeanne Françoise RABOTEAU** °La Rochelle 22 décembre 1763, morte à La Rochelle le 5 octobre 1821, fille de Pierre Paul RABOTEAU, négociant à La Rochelle, et de Madeleine Suzanne BERTRAND de LA POMMERAIE, dont :

1. **Elisabeth RANSON** °La Rochelle 11 avril 1778, b 12 avril 1778, morte à La Rochelle le 20 mai 1792.

2. **Jean Isaac RANSON,** négociant à La Rochelle °La Rochelle 27 février 1780, b 27 février 1780, mort à La Rochelle le 7 janvier 1826, qui suit,

3. **Emile RANSON,** négociant à La Rochelle, °La Rochelle 7 décembre 1782, b 8 décembre 1782, mort à La Rochelle le 26 août 1835, qui suit,

4. **Jeanne Suzanne RANSON** °La Rochelle 23 mars 1790, b 28 mars 1790, morte à La Rochelle le 28 vendémiaire an 4.

5. **Charles RANSON,** avocat à La Rochelle, °La Rochelle 26 octobre 1791, b 27 octobre 1791, mort après juillet 1856, qui suit,

6. **Jeanne Françoise RANSON** °La Rochelle 19 frimaire an 6, morte à La Rochelle le 14 mars 1847, épouse à La Rochelle le 21 juillet 1823, **Louis FAU**, pasteur de l'église réformée de La Rochelle °Roquecourbe 8 novembre 1789, mort à La Rochelle à l'âge de 66 ans, le 31 juillet 1856, fils de Michel FAU, demeurant à Roquecourbe, et de Marie SOULIÉ.

7. **Sophie RANSON** °La Rochelle 21 thermidor an 7, morte à La Rochelle le 26 prairial an 12.

Jean Isaac RANSON, négociant à La Rochelle, °La Rochelle 27 février 1780, b 27 février 1780, mort à La Rochelle le 7 janvier 1826, épouse à La Rochelle le 26 janvier 1820, **Emma Eulalie FIZEL** °La Rochelle 12 nivôse an 10 (2 janvier 1802), morte à Lagord le 2 juin 1828, fille de Jean François FIZEL, capitaine de navire à La Rochelle, et de Marie Rosalie SEIGNETTE, dont :

1. **Isaac RANSON** °La Rochelle 6 janvier 1821.

2. **Emma RANSON** °La Rochelle 21 avril 1823, épouse à La Rochelle le 23 mai 184**2 Samuel Lousmeau CADOR,** propriétaire à La Rochelle (1847) chevalier de la Légion d'honneur, °La Rochelle 10 septembre 1816, fils d'Etienne Louis Armand

CADOR, négociant à La Rochelle, et de Marie-Anne Stéphanie LOUSMEAU ; élève de l'Ecole de Sorèze de 1832 à 1834.

Emile RANSON, négociant à La Rochelle, °La Rochelle 7 décembre 1782, b 8 décembre 1782, mort à La Rochelle le 26 août 1835, épouse à La Rochelle le 28 septembre 1814, **Marie Léocadie ROBERT** °La Rochelle 18 octobre 1788, morte après juillet 1856, fille de Pierre ROBERT, négociant à La Rochelle (Saint-Sauveur) rue Capdeville (1788), et de Marie-Anne Françoise LEGRIEL, dont :

1. **Jean RANSON,** lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, °La Rochelle 27 janvier 1816, mort à La Rochelle le 16 juin 1860, qui suit,

2. **Edmond RANSON,** marin à La Rochelle (1848), °La Rochelle 27 mai 1817, mort après juillet 1856.

3. **Anne RANSON** °La Rochelle 5 avril 1819.

4. **Emile RANSON,** chevalier de la Légion d'honneur (décret du 19 janvier 1871), capitaine de la Garde mobile de la Charente inférieure en 1870, °La Rochelle 4 octobre 1820, mort à La Rochelle le 20 mai 1906, qui suit,

5. **Emilie RANSON** °La Rochelle 21 juin 1823, morte à La Rochelle le 6 février 1824.

Jean RANSON, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, °La Rochelle 27 janvier 1816, mort à La Rochelle le 16 juin 1860, épouse à Marennes le 6 décembre 1848, **Emilie Eugénie Alida ROBERT** °Marennes 15 janvier 1827, fille d'Elisée Eugène ROBERT, négociant à Marennes (1846), et d'Esther Alida CHARRON, dont :

1. **Alida Marie RANSON** °Marennes 30 décembre 1849, épouse à Marennes le 30 mai 1872, **Jean Pierre Jules COUCHARD**, avocat à Marennes (1872) °Sainte-Foy-la-Grande (Gironce) 9 juillet 1848, fils de Romain COUCHARD pasteur de l'église réformée de Sainte-Foy-la-Grande (1872), et de Jeanne Juliette PURREY.

Charles RANSON, avocat à La Rochelle, °La Rochelle 26 octobre 1791, b 27 octobre 1791, mort après juillet 1856, épouse **Jeanne Emilie RABOTEAU** °La Rochelle 6 septembre 1793 morte après juillet 1856, fille de Pierre Paul RABOTEAU, négociant à La Rochelle, et de Marie Emilie SEIGNETTE, dont :

1. **Jeanne Caroline RANSON** °La Rochelle 23 février 1817.

2. **Jean Emile RANSON** °La Rochelle 22 mai 1819.

3. **Jeanne Louise Pauline RANSON** °La Rochelle 24 juillet 1822.

4. **Marie Victorine RANSON** °La Rochelle 15 janvier 1825, morte après juillet 1856.

Jean RANSON, sieur de Boisblanchard (à Foussignac), bourgeois, demeurant à Jarnac, °Foussignac 17 juin 1686, épouse au Mans le 1er mars 1715, **Anne COUSTE** °1684, morte le 7 février 1766, dont :

1. **Jean RANSON**, sieur de Boisblanchard (à Foussignac), bourgeois, demeurant à Jarnac, °18 avril 1718, mort en 1780, qui suit,

2. **André RANSON,** négociant à La Rochelle, ancien du consistoire de l'église réformée de La Rochelle 1769, garde de la connétablie à La Rochelle, °15 octobre 1719, mort à La Rochelle le 10 avril 1785, qui suit,

Jean RANSON, sieur de Boisblanchard (à Foussignac), bourgeois, demeurant à Jarnac, °18 avril 1718, mort en 1780, épouse à Jarnac le 6 mai 1736, **Jeanne RANSON** °18 août 1724, morte en 1784, fille de Jean RANSON, sieur de Prénouveau, négociant d'eaux de vie à Jarnac, et de Marguerite Jeanne ALLENET, dont :

1. **Jeanne Esther RAINSON** °5 octobre 1750, morte le 2 septembre 1824, épouse (cx 26 décembre 1769) au désert le 12 février 1770, **Paul DEMONTIS,** négociant à Jarnac (1788), °Barbezieux 1746, mort le 14 mars 1808, fils de Jean DEMONTIS, demeurant à Barbezieux, et de Marie BERTAULEAU. [mariage reconnu devant le Lieutenant-général de la sénéchaussée d'Angoulême le 1er octobre 1788].

2. **Marie-Judith RANSON** °morte avant 1782, épouse avant 1769, **Pierre PRIOU**, négociant à Rochefort, °Rochefort 1748, mort à Rochefort à l'âge de 37 ans, le 7 octobre 1785, fils de Pierre PRIOU, négociant à Rochefort, et de Marie ANDRÉ.

André RANSON, négociant à La Rochelle, ancien du consistoire de l'église réformée de La Rochelle (1769), garde de la connétablie à La Rochelle, °15 octobre 1719, mort à La Rochelle le 10 avril 1785, épouse **Marie Esther BERNON,** demeurant à Jarnac (1788), °La Rochelle b Saint-Barthélemy 3 décembre 1728, morte à La Rochelle le 10 septembre 1793, fille de Jacques BERNON, négociant à La Rochelle (1741), monnayeur[19] en La Monnaie de La Rochelle (reçu en 1727), et de Marie Ester BELIN, dont :

1. **André RANSON,** négociant à La Rochelle, °La Rochelle mort après 1777.

2. **Jeanne Esther RANSON** °La Rochelle, morte à La Rochelle le 12 septembre 1778 (acte Me Tardy, notaire à La Rochelle), épouse à l'église réformée de La Rochelle le 14 avril 1776, **Paul Jacques CARAYON**, négociant à La Rochelle rue du temple

[19] B. 208. Audiences de la Monnaie de La Rochelle. - 1727 Réception comme monnayeur de **Jacques Bernon**, fils d'André Rernon, maître ajusteur en cette Monnaie, ledit Jacques reçu ricochon le 13 décembre 1723 et baptisé à Saint-Barthélemy le l0 octobre 1698.

(Saint-Sauveur) en 1788, °La Rochelle, b Saint-Sauveur 28 novembre 1751, mort à La Rochelle le 22 août 1814, fils de Jacques CARAYON, négociant à La Rochelle, directeur de la Chambre de commerce de La Rochelle, notable du corps de ville de La Rochelle, et de Marie-Anne RASTEAU ; remarié (cx Me Crassous, notaire à La Rochelle, le 6 octobre 1782), (à l'église réformée de La Rochelle le 6 octobre 1782) avec **Suzanne Jeanne BERNARD** °La Rochelle, fille d'Abraham BERNARD, négociant à La Rochelle, et de Marie Madeleine BOUGUEREAU. [mariages reconnus devant le lieutenant-général civil de la sénéchaussée de La Rochelle, les 7 mai 1788 et 6 février 1789].

Jean Benjamin RANSON, demeurant à La Rochelle (Saint-Sauveur) en 1755, maître de poste à Lantin de Triac, Jarnac en 1788, °Jarnac, b 14 avril 1730, mort à Jarnac le 8 octobre 1801, épouse (cx 5 juin 1755) à l'église réformée de Jonzac le 7 juin 1755, **Jeanne FOURESTIER** °Jonzac, b 22 juillet 1735, fille de François FOURESTIER, négociant à Jonzac, et de Jeanne PELLETAN [mariage reconnu devant le lieutenant-général de la sénéchaussée d'Angoulême, le 28 mai 1788], dont :

1. **Anne Jeanne RANSON** °Jarnac 20 octobre 1756, b église réformée de Jarnac 20 novembre 1756, parrain : Jean Ranson, marraine : Anne Paillet, de Jonzac ; citée en 1788.

2. **Jean Isaac RANSON,** négociant à Jarnac, °Jarnac 24 mai 1758, b église réformée de Jarnac, qui suit,

3. **Pierre Luc Barthélemy RANSON** °Jarnac 10 décembre 1759, b église réformée de Jarnac, mort en 1773.

4. **Martial RANSON** °Jarnac 20 septembre 1761, b église réformée de Jarnac, mort en 1770.

5. **Jeanne Judith RANSON** °Triac 15 juillet 1763, b église réformée de Jarnac 22 juillet 1763, épouse à Jarnac le 3 vendémiaire an 5, **Isaac Martial FOURESTIER,** agriculteur à Voissay (canton de Saint-Jean d'Angély), à l'âge de 21 ans, 7 mois, °Jonzac 8 février 1775, b église réformée de Jonzac 6 mars 1775, parrain : Isaac Ranson, marraine : Marie Ranson de Jarnac-Charente, représentés par Martial Giraud, cordonnier, et Marie-Anne Lacroix, son épouse, de Jonzac, fils de Martial FOURESTIER, agriculteur à Voissay (1796), et d'Anne FOURESTIER.

6. **Jacques Benjamin RANSON** °Triac 3 août 1764, b église réformée de Jarnac, mort en 1778.

7. **Jean André RANSON,** sieur de Lantin, °Triac 20 mars 1769, b église réformée de Jarnac, cité en 1788, qui suit,

8. **Judith Suzanne RANSON** °Triac 30 mars 1771, b église réformée de Jarnac, citée en 1788.

9. **Jeanne Ester Anne Louise RANSON** °Triac 18 décembre 1773, b église réformée de Jarnac.

10. **Benjamin Barthélemy Paul RANSON** °Triac 3 avril 1775, b église réformée de Jarnac, qui suit,

Jean Isaac RANSON, négociant à Jarnac, °Jarnac 24 mai 1758, b église réformée de Jarnac, épouse (cx Me Epagnon Dezile, notaire, le 13 janvier 1783) au désert le 3 février 1783, **Marie RANSON** °13 janvier 1754, b 14 janvier 1754, fille de Jacques RANSON, bourgeois demeurant à Chassors, et de Marie-Anne PETIT. [mariage reconnu devant le lieutenant-général de la sénéchaussée d'Angoulême, le 5 octobre 1788], dont :

1. **Jean Isaac RANSON** °Jarnac 29 août 1784, b église réformée de Jarnac, 1er septembre 1784, cité en 1788.

2. **Jeanne Judith RANSON** °Jarnac 30 décembre 1785, b église réformée de Jarnac.

3. **Jean Jacques RANSON** °Jarnac 24 juin 1789, b église réformée de Jarnac.

4. **Henri Barthélemy RANSON,** commis de négociant à Jarnac, °Jarnac 4 juin 1792, b église réformée de Jarnac, qui suit,

Henri Barthélemy RANSON, commis de négociant à Jarnac, °4 juin 1792, épouse à Jarnac le 7 juillet 1813, **Judith Cécile RANSON** °Jarnac 26 messidor an 3, fille de Jean RANSON, négociant à Jarnac, et de Jeanne Jenny ROULLET, dont :

1. **Isaac Barthélemy Alexandre RANSON** °Jarnac 13 novembre 1814, mort à Jarnac le 23 novembre 1814

2. **Jean Auguste RANSON** °Jarnac 22 janvier 1816.

3. **Jean Alfred RANSON** °Jarnac 29 novembre 1817.

4. **Lucie Cécile RANSON** °Jarnac 13 juillet 1821.

5. **Benjamin RANSON** °Jarnac 4 mai 1823, mort à Jarnac le 17 octobre 1824.

6. **Pauline RANSON** °Jarnac 20 octobre 1825.

Jean André RANSON, sieur de Lantin, °Triac 20 mars 1769, cité en 1788, épouse à Jarnac le 9 janvier 1791, **Marie Elisabeth Félicité RANSON** °Foussignac, b église réformée de Jarnac le 9 mars 1768, fille de Jean RANSON, sieur de Plantebelle, bourgeois, demeurant au Treuil de Foussignac, et de Marie RANSON.

1. **Pierre Prénouveau RANSON** °Jarnac 4 février 1792.

Benjamin Barthélemy Paul RANSON, demeurant à Jarnac, °Triac 3 avril 1775, b église réformée de Jarnac en juin 1775, épouse à Jarnac le 21 décembre 1796, **Nancy**

FORESTIER °Jonzac 8 avril 1773, b église réformée de Jonzac 25 avril 1773, parrain : Isaac Fourestier, de Bordeaux, marraine : Marie Fourestier, épouse du sieur Pierre Renaudet, de Rochefort, représentés par Jean Boisson et Jeanne Fourestier, morte à Jarnac le 15 mars 1865, fille de Pierre Martial FORESTIER, demeurant à Jonzac et d'Anne FOURESTIER.

1. **Caroline RANSON** °ca 1801.

2. **Joseph RANSON**, négociant à Limoges, °Jarnac 30 décembre 1801, mort en 1865, qui suit,

3. **Elie Casimir Théophile RANSON**, négociant à Limoges °Jarnac 23 septembre 1804, mort à Limoges le 17 février 1873, qui suit,

4. **Jules Benjamin RANSON**, négociant à Limoges, °Jarnac 16 juillet 1809, mort à Tulle (Corrèze) le 22 avril 1869, qui suit,

Joseph RANSON, négociant à Jarnac, °Jarnac 30 décembre 1801, mort en 1865, épouse avant 1831, **Marie Zoé Roch DELAGE**, dont :

1. **Ida Marie RANSON** °Jarnac 8 juillet 1831, épouse à Jarnac le 17 juin 1851, **Jean-Baptiste Charles ROUSSEAU,** maire de Jarnac, °La Tremblade 10 janvier 1826, fils de Jean-Baptiste Joseph ROUSSEAU, notaire à La Tremblade, et de Marie Thérèse BESSON.

Elie Casimir Théophile RANSON, négociant à Limoges, °Jarnac 23 septembre 1804, mort à Limoges le 17 février 1873, épouse **Marie Céleste ARNAUD** ; remarié à Jarnac le 18 novembre 1842 avec **Eugénie Charlotte THOMAS** °ca 1819, fille de François Ferdinand Théodore THOMAS, docteur en médecine, et de Charlotte RANSON, dont :

1. **Louis Casimir RANSON**, maire de Limoges (1870-1871), (1881-1885), député de la Haute-Vienne (1885-1889), °Limoges 21 novembre 1828, mort à Paris le 2 août 1898, qui suit,

2. **N. RANSON** °et mort à Limoges 16 novembre 1843.

3. **Sarah Cécile RANSON** °Limoges 4 mars 1847.

Louis Casimir RANSON, maire de Limoges (1870-1871), (1881-1885), député de la Haute-Vienne (1885-1889), °Limoges 21 novembre 1828, mort à Paris le 2 août 1898, épouse avant 1861, **Jeanne Emilie MAQUART** °1840, morte à Limoges le 10 avril 1861, fille de Jacques Joseph MAQUART et de Claudine Sophie BARBEREUX.

Député de 1885 à 1889, né à Limoges (Haute-Vienne) le 19 novembre 1828, était négociant et maire de cette ville, lorsqu'il fut inscrit, aux élections dit 4 octobre 1885, sur la liste républicaine radicale de la Haute-Vienne, et élu, le 3e sur 5, député de ce département, par 41,489 voix (63,563 votants, 94,299 inscrits). M. Ranson siégea à la gauche radicale et

vota constamment avec ce groupe. Il se prononça contre la politique des cabinets Rouvier et Tirard et vota pour l'expulsion des princes, et, dans la dernière session, contre la rétablissement du scrutin d'arrondissement (11 février 1889), contre l'ajournement indéfini de la révision de la Constitution, contre les poursuites contre trois députés membres de la Ligue des patriotes, contre le projet de loi Lisbonne restrictif de la liberté de la presse, pour les poursuites contre le général Boulanger[20], dont :

1. **Paul Elie RANSON**, artiste-peintre à Paris, °Limoges 30 mars 1861, mort à Paris le 20 février 1909, qui suit,

Paul Elie RANSON artiste-peintre[21] à Paris , artiste-peintre à Paris, °Limoges 30 mars 1861, mort à Paris le 20 février 1909, épouse **Alice Hélène Françoise ROUSSEAU** °Jarnac 18 janvier 1866, morte à Paris le 3 avril 1952, fille de Jean-Baptiste Charles ROUSSEAU, maire de Jarnac, et d'Ida Marie RANSON, dont :

Jules Benjamin RANSON, négociant à Tulle, °Jarnac 16 juillet 1809, mort à Tulle (Corrèze) le 22 avril 1869, épouse à Limoges le 29 juillet 1840, **Julie Laure Belle** BELLE-**BOURDAISIERE** °Pithiviers (Loiret) 2 juin 1817, morte à Limoges le 19 février 1873, fille d'Etienne Jean-Baptiste BELLE-BOURDAISIERE, entreposeur de tabacs, et de Catherine Cécile Elisabeth REGARDIN-MARTINET, dont :

---

[20] *Dictionnaire des parlementaires français* 1789-1889.

[21] Après des études à l'École des beaux-arts appliqués à l'industrie de Limoges, il entre à l'Académie Julian en 1886 et fait partie du groupe des Nabis, qui se réunissent en 1889 dans son atelier au-dessus de l'appartement familial du 25 boulevard Montparnasse rebaptisé *Le Temple* pour l'occasion En 1891, il participe aux représentations symboliques du Théâtre d'Art, où les nabis ont été appelés par Paul Fort pour organiser un spectacle symbolique au profit de Verlaine et de Gauguin, on joue *Chérubin* de Charles Morice et *l' Intruse* de Maeterlinck. Il participe aux expositions du groupe organisées par Le Barc de Boutteville dans sa galerie de la rue Le Pelletier de 1891 à 1895 ainsi qu' au Salon des Indépendants et au Salon de la Libre Esthétique à Bruxelles à partir de 1894.Son intérêt pour la théosophie, le spiritisme, la magie, l'occultisme le distingue des autres nabis. Ses activités fort nombreuses, le conduisent surtout vers les Arts décoratifs, panneaux décoratifs, papiers peints, tapisseries, vitraux. À ce titre, il travaille pour l'ouverture de la galerie *l'Art nouveau* de Bing en décembre 1895, avec des panneaux accompagnant le mobilier de Henry Van de Velde et des vitraux réalisés par le maître verrier américain. Il dessine des décors de théâtre comme pour *Le Bateau ivre* d'après Arthur Rimbaud avec Paul Sérusier, monte son propre théâtre de marionnettes, dessine des programmes, collabore au Théâtre des Pantins avec les autres nabis à la fin de 1897, brosse des vignettes bouffonnes et anticléricales, dessine des motifs pour une boîte à cigare.

À partir de 1899, sa santé se dégrade et il se rapproche de Georges Lacombe dont il contribue à décorer la maison près d'Alençon. À la fin de sa vie il associe des sujets mythologiques, bibliques, anticléricaux et de sorcellerie. Après sa mort sa femme achèvera son projet de l'Académie Ranson. Malgré son appatenance ambiguë aux nabis, il a laissé une œuvre qui va de la peinture de chevalet aux arts décoratifs essentiellement régie par le sens du décor qui fait de lui un des promoteurs de l'Art nouveau.

Le catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Paul-Élie Ranson a été dirigé par Brigitte Ranson-Bitker et publié dans les *Nouvelles de l'estampe*.

Un portrait de Paul-Elie Ranson (1890) par Paul Sérusier est conservé au Musée d'Orsay.

1. **Pierre Théodore Léon RANSON**, négociant à Limoges, °Limoges 23 mai 1841, mort à Limoges le 10 septembre 1908, qui suit,

2. **Cécile Zoé RANSON** °Limoges 8 septembre 1844, morte à Limoges le 6 mars 1953, épouse à Limoges le 9 mai 1864, **Henry Jean-Baptiste SENEMAUD**, employé de banque à Limoges, °Limoges 28 octobre 1832, fils de Nicolas SENEMAUD, professeur à Limoges, et de Françoise Louise MICHELET.

Pierre Théodore Léon RANSON, négociant à Limoges, °Limoges 23 mai 1841, mort à Limoges le 10 septembre 1908, épouse à Limoges le 9 mars 1874, **Marie Josephine Marguerite LAMY de la Chapelle** °Limoges 8 avril 1853, morte à Limoges le 11 juillet 192,2 fille de Jean Joseph Léonce LAMY de La Chapelle et de Marie Adeline GAY du Palland, dont :

1. **Marie-Louise RANSON** °Limoges 12 janvier 1875, morte à Limoges le 6 mars 1953, épouse à Limoges le 10 février 1897, **Léon Pierre SENEMAUD** °Limoges 12 juillet 1869, mort à Limoges le 10 février 1942, fils d'Henry Jean-Baptiste SENEMAUD, employé de banque à Limoges, et de Cécile Zoé RANSON.

2. **Marie Pierre Jules RANSON** °Limoges 27 juillet 1876.

3. **Marie Germaine RANSON** °Limoges 30 mars 1877, morte à Limoges le 27 mars 1899.

4. **Marie Charlotte Antoinette RANSON** °Limoges 25 octobre 1879.

5. **Henri Pierre Marie RANSON** °Limoges 29 juin 1881.

6. **Jeanne Marie Alice RANSON** °Limoges 29 mars 1884, morte à Tanger le 29 avril 1953, épouse **Jean Bonaventure Rémi Camille VALLET,** demeurant à Limoges, °23 mai 1885, fils de Jean Félix VALLET et de Léonie PERRET.

7. **Joseph Pierre Marie RANSON** °Limoges 18 mai 1889.

Charles RANSON, épouse **Marguerite GUERIN,** dont :

1. **Charles RANSON**, receveur de la baronnie de Bourg-Charente, qui suit,

Charles RANSON, receveur de la baronnie de Bourg-Charente, épouse **Elisabeth MAURIN**, dont :

1. **Charles RANSON**, demeurant à Chassors qui suit,

Charles RANSON, demeurant à Chassors, épouse (cx Me Dejarnac, notaire à Juillac-le-Coq, le 26 décembre 1703), **Elisabeth PETIT**, fille de Jacques PETIT et de Jeanne CELLIER dont :

1. **Jeanne Elisabeth RANSON** °Chassors ca 1704, morte à Foussignac le 23 octobre 1789, épouse à Chassors le 15 juin 1723, **Jacques RANSON**, sieur du Goulet (à Foussignac), bourgeois, demeurant au Brillac de Foussignac, °Foussignac, b 15 juillet 1693, mort à Foussignac le 18 mars 1760, fils de Jacques RANSON, sieur du Goulet, docteur en médecine, demeurant à Foussignac, et de Judith GIRAUDON.

Barthélemy RANSON, épouse N., dont :

1. **Adam RANSON,** sieur de Marmounier, maître de la poste aux chevaux à Triac-Lautrait, qui suit,

Adam RANSON, sieur de Marmounier, maître de la poste aux chevaux à Triac-Lautrait, épouse **Marie FOUREST**, dont :

1. **Jean RANSON**, maître de poste à Gourville, mort après 1685, qui suit,

2. **Jacques RANSON,** sieur de Plantebelle (à Foussignac), maître de la poste aux chevaux à Triac-Lautrait, °1622, mort le 15 novembre 1700, qui suit,

3. **Barthélemy RANSON,** marchand, qui suit,

Jean RANSON, maître de poste à Gourville, épouse à l'église réformée, **Marie ROBIN**, dont

1. **Adam RANSON,** sieur de Marmounier, qui suit,

Adam RANSON, sieur de Marmounier, épouse à l'église réformée le 31 mars 1660, **Louise THOMAS**, dont :

1. **Marie RANSON** épouse (avec dispense de consanguinité au 4e degré) à Triac Lautrait le 25 septembre 1686, **Jean RANSON,** sieur de Lautrait, docteur en médecine, °1626 (testament du 4 novembre 1708), mort en 1709, fils de Jean RANSON, docteur en médecine, et de Marguerite HERISSE ; veuf en premières noces (épousée à l'église réformée de Thors le 23 juin 1672) de **Suzanne CHARRIER,** morte sans postérité, avant 1678, fille d'Antoine CHARRIER, demeurant au bourg de Sier, et de Magdeleine DARGENCE ; veuf en secondes noces (remarié à l'église réformée de Pons le 13 février 1678) d'**Anne DELAFONT** °Pons, b église réformée de Pons 1651, fille de Jean DELAFONT, sieur de Curton, et d'Anne COLLINEAU.

Jacques RANSON, sieur de Plantebelle (à Foussignac), maître de la poste aux chevaux à Triac-Lautrait, °1622, mort le 15 novembre 1700, épouse (cx le 13 juillet 1658) à l'église réformée avant mars 1663, **Catherine RANSON**, morte à Jarnac le 20 février 1686, fille de Jean RANSON, docteur en médecine, et de Marguerite HERISSE, dont :

1. **Jacques RANSON,** sieur du Goulet (à Foussignac), docteur en médecine, demeurant à Foussignac, °b église réformée de Jarnac 20 décembre 1663, mort à Foussignac le 27 juin 1713, qui suit,

Jacques RANSON, sieur du Goulet (à Foussignac), docteur en médecine, demeurant à Foussignac, °b église réformée de Jarnac 20 décembre 1663, mort à Foussignac le 27 juin 1713, sieur du Goulet (à Foussignac), épouse[22] à l'église réformée de Jarnac le 18 juillet 1685, **Judith GIRAUDON** °b église réformée de Jarnac 24 février 1669, fille de feu Jean GIRAUDON, sieur du Treuil, et de Marie RANSON, dont :

1. **Marie RANSON** °Foussignac, b 26 juillet 1687, morte le 28 avril 1739, épouse à Foussignac le 28 septembre 1714, **Jean RANSON,** sieur de Lautrait, °Triac 1690, mort à Triac le 1er mars 1755, fils de Jean RANSON, docteur en médecine, et de Marie RANSON.

2. **Catherine RANSON** °Foussignac, b 27 octobre 1688.

3. **Henriette RANSON** °Foussignac, b 21 février 1690.

4. **Jacques RANSON** °Foussignac, b 26 avril 1692, mort à Foussignac le 21 juillet 1692.

5. **Jacques RANSON,** sieur du Goulet (à Foussignac), bourgeois, demeurant au Brillac de Foussignac, °Foussignac, b 15 juillet 1693, mort à Foussignac le 18 mars 1760, qui suit,

6. **Marguerite RANSON**, °Foussignac, b mai décembre 1695, morte le 28 mars 1789, épouse (cx le 25 janvier 1724), **Paul TEMPLEREAU**, écuyer, seigneur de La Nerolle, sieur de Bauchais, un des vingt-cinq gentilshommes de la fauconnerie du roi (créés en 1748), demeurant à Saint-Mesme-les-Carrières, mort le 28 octobre 1796, fils de Jean TEMPLEREAU, sieur de Bauchais, et de Suzanne DU BOUSQUET.

Jacques RANSON, sieur du Goulet (à Foussignac), bourgeois, demeurant au Brillac de Foussignac, °Foussignac, b 15 juillet 1693, mort à Foussignac le 18 mars 1760, épouse à Chassors le 15 juin 1723, **Jeanne Elisabeth RANSON** °Chassors 1704, morte à Foussignac le 23 octobre 1789, fille de Charles RANSON, demeurant à Chassors, et d'Elisabeth PETIT, dont :

1. **Jacques RANSON,** bourgeois, demeurant à Chassors, °Foussignac, b 8 juillet 1724, mort après 1788, qui suit,

[22] Témoins au mariage : Barthélemy et Jean Ranson oncles paternels du marié, Jean Ranson docteur en médecine oncle maternel du marié, Timothée Giraudon oncle paternel de la mariée, Adam Ranson de Brunetière oncle paternel de la mariée.

2. **Charles RANSON**, bourgeois, demeurant à La Rochelle rue Bazoges (1788), °Brillac de Foussignac, b 21 octobre 1725, mort à Saint-Rogatien le 15 germinal an 12 (5 avril 1804), qui suit,

3. **Jean RANSON,** négociant de vins en gros, demeurant à Jarnac (1788), °Foussignac, b 29 novembre 1726, mort à Jarnac le 27 avril 1804, qui suit,

4. **Pierre Henri RANSON,** sieur de Boisblanchard (à Foussignac), bourgeois, demeurant à Foussignac (1788), °Foussignac, b 15 juillet 1728, mort après 1788, qui suit,

5. **Adam Barthélemy RANSON,** bourgeois, demeurant à Marcillac, °Foussignac, b 19 octobre 1729, mort après 1788, qui suit;

6. **Jeanne Elisabeth RANSON,** °Foussignac, b 25 mars 1731, morte à Foussignac le 5 avril 1799, épouse à l'église réformée de Jarnac le 12 février 1758, **Pierre Benjamin RANSON,** maître de la poste aux chevaux, °Triac Lautrait 1727, fils de Jean RANSON, de Lautrait, et de Marie RANSON, du Goulet. [mariage reconnu devant le lieutenant-général de la sénéchaussée d'Angoulême, le 3 octobre 1788].

7. **Henri RANSON,** bourgeois, demeurant à Foussignac (1788), °Foussignac, b 27 juillet 1732, mort après 1788, qui suit,

8. **Marie RANSON** °Foussignac b 10 août 1738

9. **Marie Marguerite RANSON,** °Foussignac, b 7 juin 1744, morte à Foussignac en 1786, épouse à l'église réformée de Jarnac le 6 septembre 1767, **Pierre THOMAS**, bourgeois à Foussignac (1788), °La Touche 1741, mort à Foussignac le 15 novembre 1816, fils de Jacques THOMAS, bourgeois à Jarnac, et de Françoise RANSON. [mariage reconnu devant le lieutenant-général de la sénéchaussée d'Angoulême, le 7 octobre 1788].

Jacques RANSON, bourgeois, demeurant à Chassors, °Foussignac b 20 juillet 1724, mort après 1788, épouse (cx Me L'Hédit, notaire, le 8 août 1747), au désert le 9 septembre 1747, **Marie-Anne PETIT**, °Chassors fille de Pierre PETIT, sieur de Groix demeurant à Chassors et d'Elisabeth DESRUES [mariage reconnu devant le lieutenant-général de la sénéchaussée d'Angoulême 6 octobre 1788], dont :

1. **Jacques RANSON,** °24 avril 1751, b 25 avril 1751.

2. **Marie RANSON,** °13 janvier 1754, b 14 janvier 1754, épouse (cx Me Epagnon Dezile, notaire, le 13 janvier 1783), à l'église réformée de Jarnac le 3 février 1783, **Jean Isaac RANSON**, négociant à Jarnac, °1758, fils de Jean Benjamin RANSON et de Jeanne FOURESTIER.

Charles RANSON, bourgeois, demeurant à La Rochelle rue Bazoges (1788), garde de la connétablie à La Rochelle, °Brillac de Foussignac (1728), mort à Saint-Rogatien le 15 germinal an 12 (5 avril 1804), épouse (cx Me Léger, notaire en Angoumois, le 16 mai 1770) au désert le 31 mai 1770, **Thérèse FEUILLETEAU**, fille de feu Thomas FEUILLETEAU et d'Elisabeth PETITFON [mariage reconnu devant le lieutenant-général civil de la sénéchaussée de La Rochelle, le 27 août 1788], dont :

1. **Elisabeth Thérèse RANSON** °Nieulle-sur-Seudre Saint-Sornin 12 mars 1771, b 8 avril 1771, citée en 1788, morte à Saint-Rogatien le 25 décembre 1801.

2. **Charlotte Catherine Esther Eugénie RANSON** °La Rochelle 21 novembre 1774, b église réformée de La Rochelle 27 novembre 1774, citée en 1788, morte à Ars-en-Ré après 1832, épouse à Saint-Rogatien le 7 frimaire an 6 (27 novembre 1797), **Jacques Jean Louis Isaac GARNIER,** percepteur des contributions directes à vie d'Ars-en-Ré, °La Rochelle 21 septembre 1779, b église réformée de La Rochelle 25 septembre 1779, mort après 1832, fils de feu Jacques Mathieu GARNIER et d'Henriette Louise BOUREAU.

3. **Jean Charles RANSON,** °La Rochelle 25 janvier 1782, b église réformée de La Rochelle 26 février 1782, mort protestant à La Rochelle le 3 mars 1782.

Jean RANSON, négociant de vins en gros, demeurant à Jarnac (1788), °Foussignac 29 novembre 1726, mort à Jarnac le 27 avril 1804, épouse (cx Me Epagnon Dezile, notaire, le 3 décembre 1785), au désert **Marguerite BAUX**, fille de feu Antoine BAUX, bourgeois, demeurant à Mainxe, et de feue Anne REGNIER [mariage reconnu devant le lieutenant-général de la sénéchaussée d'Angoulême, le 2 octobre 1788], sans enfant.

Pierre Henri RANSON, sieur de Boisblanchard (à Foussignac), bourgeois, demeurant à Foussignac (1788), °1728, mort après 1788, épouse (cx Me Gaboriau, notaire, le 27 décembre 1755) à l'église réformée de Segonzac le 28 août 1755, **Jeanne Julie PETIT** °Chassors, b 21 octobre 1725, fille de Pierre PETIT, sieur de la Calaudrie, bourgeois demeurant à Chassors et de Jeanne HYVERT [mariage reconnu devant le lieutenant-général de la sénéchaussée d'Angoulême 3 octobre 1788], dont :

1. **Pierre RANSON** °Foussignac 27 juin 1756, b église réformée de Jarnac 27 juin 1756, mort après 1788, qui suit,

2. **Pierre RANSON** °Foussignac 30 juin 1757, b église réformée de Jarnac 7 juillet 1757, mort en 1776.

3. **Jean Charles RANSON**, négociant à Jarnac, °Foussignac 20 août 1761, b église réformée de Jarnac 28 juin 1761, qui suit,

4. **Jeanne RANSON** °Foussignac 9 février 1764, b église réformée de Jarnac 12 février 1764, morte en 1786.

Pierre RANSON °Foussignac 27 juin 1756, b église réformée de Jarnac 27 juin 1756, mort après 1788, épouse à Jarnac le 10 mars 1790, **Henriette Charlotte RANSON** °31 août 1760, b église réformée de Jarnac 20 septembre 1760, fille d'Adam Barthélemy RANSON, bourgeois, demeurant à Marcillac, et d'Henriette PETIT.

Jean Charles RANSON, négociant à Jarnac, °Foussignac 20 août 1761, b église réformée de Jarnac 28 juin 1761, épouse (cx Me Gaboriau, notaire, le 4 mai 1783) à l'église réformée de Jarnac 4 mai 1783, **Jeanne Jenny ROULLET** °Jarnac 13 janvier 1765, b église réformée de Jarnac 13 février 1765, fille de Paul Frédéric ROULLET, seigneur de Monroy, négociant à Jarnac et d'Anne DESBORDES [mariage reconnu devant le lieutenant-général de la sénéchaussée d'Angoulême, le 1er octobre 1788], dont :

1. **Jean Amédée Théodore RANSON** °Jarnac 28 novembre 1786, b église réformée de Jarnac 24 décembre 1786.

2. **Jeanne Louise RANSON** °Jarnac 8 août 1788, b église réformée de Jarnac 6 septembre 1788.

3. **Judith Cécile RANSON** °Jarnac 26 messidor an 3, épouse à Jarnac le 7 juillet 1813, **Henri Barthélemy RANSON,** commis de négociant à Jarnac, °4 juin 1792,fils de Jean Isaac RANSON et de Marie RANSON.

4. **Victorine RANSON** °Jarnac 16 pluviôse an 6, morte à Jarnac le 25 mars 1862, épouse à Jarnac le 15 décembre 1818, **Antoine Benjamin GUY**, pasteur de l'église réformée à Jarnac, °Vabre (Tarn) 20 août 1791, mort à Jarnac le 18 mars 1868, fils de Benjamin GUY, demeurant à Vabre et d'Anne Élisabeth CARAYON.
5. **Pauline RANSON** °Jarnac 8 germinal an 7.

6. **Charlotte RANSON** °Jarnac 8 germinal an 7, épouse à Jarnac le 15 décembre 1818, **François Ferdinand Théodore THOMAS**, docteur en médecine, °24 février 1793, fils de Pierre Jacques Ferdinand THOMAS et de Sophie Eugénie FAURE.

7. **Jean RANSON** °Jarnac 6 vendémiaire an 9.

8. **Alexandre RANSON** °Jarnac 28 vendémiaire an 12, mort à Jarnac le 14 août 1806.

Adam Barthélemy RANSON, bourgeois demeurant à Marcillac, °1721 mort après 1788, épouse (cx Me Lauchère, notaire en juillet 1759), à l'église réformée de Jarnac le 5 décembre 1756, **Henriette PETIT** °Chassors b 1734, morte après 1788, fille de Pierre PETIT, sieur de Groix, bourgeois, demeurant à Chassors, et d'Elisabeth DESRUES [mariage reconnu devant le lieutenant-général de la sénéchaussée d'Angoulême 2 octobre 1788], dont :

1. **Jeanne Elisabeth RANSON** °30 août 1758, b église réformée de Jarnac 7 septembre 1758.

2. **Henriette Charlotte RANSON** °31 août 1760, b église réformée de Jarnac 20 septembre 1760, épouse à l'église réformée de Jarnac le 10 mars 1790, **Pierre RANSON** °Foussignac 27 juin 1756, b église réformée de Jarnac 27 juin 1756, mort après 1788, fils de Pierre Henri RANSON, sieur de Boisblanchard, bourgeois demeurant à Foussignac (1788) et de Jeanne Julie PETIT.

3. **Jacques RANSON** °20 août 1763, b église réformée de Jarnac 9 septembre 1763.

Henri RANSON, bourgeois, demeurant à Foussignac (1788), °1732 mort après 1788 épouse (cx Me Lauzet, notaire, le 7 mars 1758), **Julie PETIT**, fille de Pierre PETIT, sieur de Groix, demeurant à Chassors, et d'Elisabeth DESRUES ; remarié (cx Me Gaboriau, notaire, le 23 avril 1765), avec **Louise PETIT**, demeurant à Foussignac (1788), °Chassors, b 16 février 1733, fille de Pierre PETIT, sieur de La Calaudrie, demeurant à Chassors, et de Jeanne YVERT [mariage reconnu devant le lieutenant-général de la sénéchaussée d'Angoulême, le 6 octobre 1788], dont :

1. **Jean Benjamin RANSON** °20 février 1756, b 9 mars 1756, mort le 1er janvier 1784.

2. **Jean RANSON** °24 juillet 1761, b 26 juillet 1761.

3. **Marie Elisabeth RANSON** °13 avril 1771, b 22 mai 1771.

Barthélemy RANSON, marchand, épouse **Suzanne GAULTIER**, dont :

1. **Pierre RANSON**, sieur du Bois (à Foussignac), qui suit,

Pierre RANSON, sieur du Bois (à Foussignac), épouse **Anne MAROT,** dont :

1. **Jean RANSON**, sieur de Plantebelle (à Foussignac), bourgeois, qui suit,

Jean RANSON, sieur de Plantebelle (à Foussignac), bourgeois, épouse à Foussignac le 3 février 1713, **Marie BERTRAND du Peyrat**, morte le 22 août 1765, fille d'Olivier BERTRAND, sieur de la Pommeraie, avocat au présidial de Poitiers, juge sénéchal de Couhé, et de Marguerite BOUTHET, dont :

1. **Jean RANSON**, sieur de Plantebelle, bourgeois, demeurant au Treuil de Foussignac, °Triac 19 février 1720, mort après 1788, qui suit,

Jean RANSON, sieur de Plantebelle (à Foussignac), bourgeois, demeurant au Treuil de Foussignac, °Triac 19 février 1720, mort après 1788, épouse (cx Me Vassart, notaire, le 26 juillet 1751), à Triac le 20 août 1751, **Marie RANSON** °Triac Lautrait 24 mars 1721, morte à Foussignac le 7 janvier 1789, fille de Jean RANSON, de Lautrait, et de Marie RANSON, du Goulet [mariage reconnu devant le lieutenant-général de la sénéchaussée d'Angoulême, le 1er octobre 1788], dont :

1. **Marie RANSON** °26 novembre 1751, b église réformée de Jarnac 28 novembre 1751, citée en 1788.

2. **Françoise RANSON** °b église réformée de Jarnac 30 mars 1753, morte en 1761.

3. **Jean RANSON,** sieur de Plantebelle (à Foussignac), b église réformée de Jarnac 10 décembre 1754.

4. **Marie Françoise RANSON** °2 décembre 1755 b église réformée de Jarnac 2 décembre 1755, morte en 1761.

5. **Marie RANSON** °Treuil de Foussignac, b église réformée de Jarnac 28 janvier 1758, épouse à Foussignac le 3 janvier 1794, **Louis BUSSAC**, marchand, °Mérignac 15 janvier 1759, fils de Louis de BUSSAC et de Marie GIN.

6. **Julie RANSON** °1er décembre 1758, b église réformée de Jarnac 1er mars 1758, morte en 1766.

7. **Pierre RANSON** °7 mai 1761, b église réformée de Jarnac 7 mai 1761, cité en 1788.

8. **Jeanne Marie Charlotte Félicité RANSON** °8 mars 1768, b église réformée de Jarnac 8 mars 1768, citée en 1788, épouse à Jarnac le 9 janvier 1791, **Jean André RANSON,** sieur de Lantin, °Triac 20 mars 1769, fils de Jean Benjamin RANSON, demeurant à Jarnac (1788) et de Jeanne FOURESTIER.

Jean RANSON docteur en médecine, épouse en 1620, **Marguerite HERISSE**, dont :

1. **Catherine RANSON,** épouse en 1658 **Jacques RANSON**, sieur de Plantebelle, maître de la poste aux chevaux à Triac-Lautrait, °1622, mort 15 novembre 1700, fils d'Adam RANSON, sieur de Marmounier, maître de la poste aux chevaux à Triac-Lautrait, et de Marie FOUREST.

2. **Jean RANSON,** sieur de Lautrait, docteur en médecine, °1626 (testament du 4 novembre 1708), mort 1709, qui suit,

3. **Marie RANSON,** épouse à Vaux-Rouillac le 3 novembre 1668, **Daniel FOURESTIER**, sieur de Chaix, mort après février 1678, fils de Daniel FOURESTIER, sieur de Bois-Souchaud, et de Rachel GARNIER.

4. **Marie RANSON**, épouse **Jacques BRIAND**, sieur de Fonclas.

Jean RANSON, sieur de Lautrait, docteur en médecine, °1626 (testament du 4 novembre 1708), mort en 1709, épouse à l'église réformée de Thors le 23 juin 1672, **Suzanne CHARRIER,** morte sans postérité avant 1678, fille d'Antoine CHARRIER, demeurant au bourg de Sier, et de Magdeleine DARGENCE ; remarié à l'église réformée de Pons le 13 février 1678, avec **Anne DELAFONT** °Pons, b église réformée de Pons 1651, fille de Jean DELAFONT, sieur de Curton, et d'Anne COLLINEAU ; remarié (avec dispense de

consanguinité au 4e degré) à Triac Lautrait, le 25 septembre 1686 avec **Marie RANSON**, fille d'Adam RANSON, sieur de Marmounier, et de Louise THOMAS, dont :

1. **Marguerite RANSON** (du 2e lit), morte en 1715.

2. **Anne RANSON** (du 2e lit), épouse **Jean RICHARD,** sieur de Douzellet.

3. **Jean RANSON,** sieur de Lautrait, °Triac Lautrait ca 1690, mort à Triac le 1er mars 1755, qui suit,

4. **Catherine RANSON** °Triac Lautrait ca 1693, morte après 1764, épouse à Triac le 20 mai 1710, **Jean GARNIER**, sieur de La Barde, demeurant à Pons, mort avant 1764.

5. **Jacques RANSON** °Triac b 19 mai 1694, cité en 1719.

6. **Daniel RANSON,** sieur de Marmounier, °Triac b 10 mars 1696, mort le 22 décembre 1777, qui suit,

7. **Adam RANSON,** sieur de Boismoreau, °Triac Lautrait, mort avant 1747.

Jean RANSON, sieur de Lautrait, °Triac Lautrait ca 1690, mort à Triac le 1er mars 1755, épouse à Foussignac le 24 septembre 1714, **Marie RANSON** °Foussignac 26 juillet 1687, fille de Jacques RANSON, sieur du Goulet, et de Judith GIRAUDON ; remarié à Sainte-Anne de-Lhoumeau le 13 mai 1735 avec **Louise HERAUD**, morte en couches à Triac le 28 avril 1739, fille de feu Pierre HERAUD (AYRAUD), demeurant à Cognac, et de Jeanne TABOIS dont :

1. **Marie Marguerite RANSON** °Triac b 27 novembre 1717, morte à Jarnac le 3 février 1779 épouse (cx 6 février 1745) à Saint-Mesme le 1er mai 1745, **Nicolas Samuel BERTRAND**, écuyer, sieur de Boinoble, ancien garde du corps de roi, demeurant à Triac, °Foussignac, b 20 novembre 1718, mort à Foussignac le 22 novembre 1770, fils d'Olivier BERTRAND, sieur de la Pommeraie, et de Suzanne BERTRAND.

2. **Jacques RANSON,** sieur de Lessert, °Triac Lautrait, b, mort à Jarnac noyé le 19 juillet 1751.

3. **Marguerite RANSON** °Triac Lautrait, b 27 novembre 1717, morte à Jarnac le 3 février 1779.

4. **Catherine RANSON** °Triac Lautrait, b 17 janvier 1719, morte sans postérité avant 1747.

5. **Marie RANSON**, dite Didon, °Triac Lautrait b 24 mars 1721, morte le 7 janvier 1789 épouse (cx Me Vassart, notaire, le 26 juillet 1751), à Triac le 20 août 1751, **Jean RANSON**, sieur de Plantebelle (à Foussignac), bourgeois, demeurant au Treuil de Foussignac °Triac, b 19 février 1720, mort après 1788, fils de Jean RANSON,

bourgeois, et de Marie BERTRAND [mariage reconnu devant le lieutenant-général de la sénéchaussée d'Angoulême, le 1er octobre 1788].

6. **Anne Marguerite RANSON** °Triac Lautrait. b 5 janvier 1723, morte sans postérité avant 1747.

7. **Henri Louis RANSON**, planteur de canne à sucre en Louisiane, °Triac Lautrait, b 31 décembre 1724, mort à La Rochelle en 1776, qui suit,

8. **Etienne RANSON** °Triac Lautrait, b 10 février 1726, morte sans postérité avant 1747.

9. **Pierre Benjamin RANSON,** maître de la poste aux chevaux à Triac Lautrait, °Triac Lautrait, b 4 mai 1727, mort le 1er septembre 1793, qui suit,

10. **RANSON** (du 2ème lit) °Triac 7 février 1736.

11. **RANSON** (du 2ème lit) °Triac 9 février 1738.

Henri Louis RANSON, planteur de canne à sucre en Louisiane, °Triac Lautrait, b 31 décembre 1724, mort à La Rochelle en 1776. Il épouse à Saint-Louis de La Nouvelle-Orléans le 2 janvier 1762, Marie Françoise GALLOT, fille de François Julien GALLOT, secrétaire de Jean-Baptiste Lemoine de Bienville, second gouverneur de la Louisiane et fondateur de la Nouvelle-Orléans, et de Marie Thérèse DRILLANT, dont six enfants :

1. **Louis-Jean RANSON** °La Nouvelle-Orléans 7 mai 1763

2. **Louis Pierre RANSON** °La Nouvelle-Orléans 17 octobre 1764

3. **Pierre Zénon RANSON**, propriétaire à La Nouvelle-Orléans °La Nouvelle-Orléans 17 juillet 1766, qui suit,

4. **Françoise RANSON** °La Nouvelle-Orléans 4 juin 1768.

5. **Jean Marie Louis RANSON**, négociant à La Rochelle, °La Nouvelle-Orléans 5 novembre 1771, qui suit,

6. **Thérèse RANSON** °La Rochelle 9 septembre 1776, épouse à Triac le 11 mai 1802, **Rémy BEAU** °1778.

Pierre Benjamin RANSON, maître de la poste aux chevaux à Triac Lautrait, °Triac Lautrait, b 4 mai 1727, mort le 1er septembre, épouse à l'église réformée de Jarnac le 12 février 1758, **Jeanne Elisabeth RANSON de Foussignac** °Foussignac, b 25 mars 1731, morte à Foussignac le 5 avril 1799, fille de Jacques RANSON, sieur du Goulet, et de Jeanne Elisabeth RANSON [mariage reconnu devant le lieutenant-général de la sénéchaussée d'Angoulême, le 3 octobre 1788], dont :

1. **Charles RANSON,** négociant à Jarnac, °Foussignac 23 décembre 1759, b église réformée de Jarnac 27 décembre 1759, mort à Jarnac, qui suit,

2. **Marie-Anne RANSON** °Foussignac 19 décembre 1760, b église réformée de Jarnac 23 décembre 1760, morte en 1770.

3. **Henri Louis RANSON,** négociant en vins à Jarnac, °Foussignac 21 février 1764, b église réformée de Jarnac 4 mars 1764, mort le 3 novembre 1842 ,qui suit,

4. **Marguerite Jeanne RANSON** °Foussignac 28 janvier 1765, b église réformée de Jarnac.

5. **Jeanne Charlotte Victoire RANSON** °Foussignac 27 décembre 1767, b église réformée de Jarnac 28 février 1768, épouse à Foussignac le 22 février 1795, **Jean de BUSSAC,** marchand, °Mérignac 11 juin 1761, fils de Louis de BUSSAC et de Marie GIN ; remarié à Foussignac le 16 juin 1806 avec **Marie-Anne VIDEAU** °Jarnac 19 juin 1763, fille de Charles VIDEAU et d'Anne DESBORDES.

6. **Elie Benjamin RANSON** °Foussignac 1er mai 1769, b église réformée de Jarnac 4 mai 1769, mort à Foussignac le 14 juin 1837, qui suit.

Charles RANSON, négociant à Jarnac, °Foussignac 23 décembre 1759, b église réformée de Jarnac 27 décembre 1759, mort à Jarnac le 28 juin 1826, épouse à l'église réformée de Jarnac, **Anne Marguerite BERTRAND** °Foussignac 11 janvier 1753, morte à Jarnac le 15 août, 1823, fille de Nicolas Samuel BERTRAND, écuyer, sieur de Boinable, ancien garde du corps de roi (1788), demeurant à Triac (1788), et de Marie Marguerite RANSON [mariage reconnu devant le lieutenant-général civil de la sénéchaussée d'Angoulême, le 28 mai 1788], dont :

1. **Charles RANSON,** receveur de l'octroi de navigation à Jarnac, °Jarnac, b église réformée de Jarnac 19 mars 1780, qui suit,

2. **Marie Julie Agathe RANSON** °Jarnac, b église réformée de Jarnac 1er février 1785.

3. **Pierre César Alexandre RANSON** °Jarnac, b église réformée de Jarnac 29 novembre 1787.

4. **Jean Frédéric RANSON** °Jarnac 1793.

5. **Charles Messidor RANSON,** employé des contributions indirectes en retraite, demeurant à Chalais (1853), °Jarnac 22 messidor an 2 qui suit,

6. **Charles Henri RANSON** °Jarnac 1796.

Charles RANSON, receveur de l'octroi de navigation à Jarnac, °Jarnac, b église réformée de Jarnac 19 mars 1780, b église réformée de Jarnac, épouse à Chassors le 5 octobre 1807 **Adélaïde Catherine Julie de LONGUEVILLE** °Chassors 14 décembre 1787, b église réformée de Jarnac, fille de feu Jean de LONGUEVILLE, demeurant à Chassors, et de Marguerite ROUX, dont :

1. **Jeanne Zélie RANSON** °Jarnac 1808.

2. **Justine Zelma RANSON** °Jarnac 18 mars 1811, morte à Jarnac le 2 avril 1897, épouse à Jarnac le 31 juillet 1832, **Pierre BOUJUT,** négociant à Jarnac °Jarnac 14 brumaire an 12 (7 octobre 1803), fils de Pierre BOUJUT, marchand de futaille à Jarnac, et de Judith DUPUY.

3. **Eloïse RANSON** °Jarnac 1814.

4. **Justin Charles RANSON** °Jarnac 1817.

5. **Charles Alix RANSON** °Jarnac 1819.

6. **Ester Zélie RANSON** °Jarnac 1822.

7. **Charles Henri RANSON** °Jarnac 1825.

Charles Messidor RANSON, employé des contributions indirectes en retraite, demeurant à Chalais (1853), °Jarnac 22 messidor an 2, épouse (cx Me Moussest, notaire à Chalais, le 6 janvier 1853) à Chalais (Dordogne) le 11 janvier 1853, **Geneviève Ursule Anne REGNIER** °Chalais 24 germinal an 10, fille de Louis REGNIER, mort à Chalais le 23 octobre 1819, et de Anne JOUBERT, morte à Chalais le 6 septembre 1850 , veuve (épousée à Chalais le 9 février 1825) de **Pierre dit Emile GUERRY**, mégissier à Chalais 1825, aubergiste à La Pierre-Levée (à Puymoyen), °Chalais 1788, mort à Puimoyen (canton d'Angoulême) à l'âge de 59 ans, le 23 mars 1848, fils de feu François GUERRY, mort à Chalais, et de Marie MONTALIVET (?).

Henri Louis RANSON, négociant en vins à Jarnac, °Foussignac 21 février 1764, b église réformée de Jarnac 4 mars 1764, mort le 3 novembre 1842, épouse à l'église réformée de Jarnac le 4 juin 1792, **Anne Marie Esther Jeanne DEMONTIS** °Jarnac 8 juillet 1772, b église réformée de Jarnac 9 septembre 1772, morte à Jarnac le 20 avril 1814, fille de Paul DEMONTIS, négociant à Jarnac (1788), et de Jeanne Esther RAINSON, dont :

1. **Paul Henri RANSON,** officier de santé à Sigogne, °Jarnac 1794, mort à Sigogne le 11 avril 1859, qui suit,

2. **Esther Louise Amélie RANSON** °Jarnac.

Paul Henri RANSON, officier de santé à Sigogne, °Jarnac 1794, mort à Sigogne le 11 avril 1859, épouse à Criteuil-la-Madeleine le 15 août 1821 **Marie Henriette Pauline GUEDON** °1796, morte à Sigogne le 13 janvier 1863, fille de Jacques GUEDON et de Marguerite GAUTHIER, dont :

1. **Pauline Esther RANSON** °Sigogne 10 juillet 1822.

2. **Henri Ernest RANSON,** docteur en médecine, °Sigogne 23 juin 1824, qui suit,

3. **Paul Elie RANSON** propriétaire à Sigogne °Sigogne 29 mai 1830.

Henri Ernest RANSON, docteur en médecine, °Sigogne 23 juin 1824, épouse **Elisabeth de COURT.**

Elie Benjamin RANSON °Foussignac 1er mai 1769, b avril/mai 1769, mort à Foussignac le 14 juin 1837, épouse à Jarnac le 14 janvier 1798, **Marie-Anne TILHARD DES MARRONS** °Jarnac 18 juillet 1772, morte à Jarnac le 14 novembre 1854, fille de Pierre TILHARD, sieur des Marrons, et de Marguerite RIGAULT, dont :

1. **Aline Esther RANSON** °Jarnac 28 messidor an 7 (13 juillet 1799), morte au Goulet de Foussignac le 13 juillet 1836, épouse à Foussignac le 11 juin 1823, **Louis Esther Théodore BUSSAC**, maire de Foussignac (1821-1852), °Foussignac 4 mars 1796, fils de Jean de BUSSAC et de Jeanne Charlotte Victoire RANSON.

2. **Elie Jimmy RANSON**, négociant, producteur à Jarnac, °Jarnac 1808, mort à Jarnac le 2 avril 1880, qui suit,

Elie Jimmy RANSON, négociant, producteur à Jarnac, °Jarnac 1808, mort à Jarnac le 2 avril 1880, épouse à Jarnac le 12 mai 1835, **Anne Laure ROULLET** °Jarnac 2 octobre 1810, morte à Jarnac le 4 mai 1858, fille de Paul Frédéric ROULLET et d'Anne Esther Marie DELAMAIN, dont :

1. **Laure Alice RANSON** °Jarnac 6 mars 1836, morte en 1931 épouse à Jarnac le 20 novembre 1867, **Jean Norbert FAU**, négociant, producteur à Jarnac, °La Rochelle 4 août 1834, mort à Jarnac le 10 juillet 1890, fils de Louis FAU et de Louise Françoise RANSON.

2. **Edouard RANSON,** négociant, producteur à Jarnac, °Jarnac 22 mai 1838, mort en 1918, qui suit,

Edouard RANSON, négociant, producteur à Jarnac, °Jarnac 22 mai 1838, mort en 1918, épouse à Jarnac le 14 juillet 1869 **Victorine Elisabeth HINE** °8 novembre 1850, morte en 1941, fille de Thomas George HINE, négociant à Cognac, et de Catherine Adèle LEPAGE, dont :

1. **Maurice RANSON,** négociant, producteur à Jarnac, °Jarnac 9 septembre 1870, mort en 1922, qui suit,

2. **Laure Adèle RANSON** °Jarnac 28 février 1874, morte en 1961, épouse à Jarnac le 1er juillet 1909, **Gustave RISLER** °2 mars 1862, mort en 1943, fils de Charles Eugène RISLER et d'Emma Jeannette PUERARI.

Maurice RANSON, négociant, producteur à Jarnac, °Jarnac 9 septembre 1870, mort en 1922, épouse le 24 novembre 1903 **Marie DURAND-GASSELIN** °Nantes 24 juillet 1880, morte le 7 novembre 1973, fille d'Hippolyte DURAND-GASSELIN, banquier, et de Caroline Jeanne FAURE, dont :

1. **Hélène RANSON** °1904, morte en 1984, épouse à Nantes en 1925, **Pierre LE RENARD** °1895, mort en 1971.

2. **Wilfred RANSON** °1906, mort 1907.

3. **Philippe RANSON** °1909, mort en 1943, qui suit,

Philippe RANSON °1909, mort 1943, épouse à Nantes le 4 juillet 1933, **Huguette GAY** °Fouka (Algérie) 16 octobre 1904, fille de Victor GAY et d'Héléna SJOGREN ; remariée avec N….

Daniel RANSON, sieur de Marmounier, °Triac 10 mars 1696, mort le 22 décembre 1777, épouse (cx Me Joubert, notaire, le 5 avril 1727), à Nercillac le 1er mai 1727, **Marie-Anne BERTRAND** °Foussignac ca 1705, fille d'Olivier BERTRAND, sieur de la Pommeraie, avocat au Présidial d'Angoulême, et de Suzanne BERTRAND.

Louis RANSON, sieur de Matinet, bourgeois, demeurant à Sigogne (1788), épouse avant 1753, **Suzanne RANSON,** dont :

1. **Louis RANSON,** sieur de Matinet, bourgeois, demeurant à Sigogne (1788), °1753, qui suit,

Louis RANSON, sieur de Matinet, bourgeois, demeurant à Sigogne (1788), °1753, épouse (cx Me Gaboriau, notaire, le 23 janvier 1788), au désert le 23 janvier 1788, **Marie VIDEAU** °1765, fille de Pierre VIDEAU, maître de gabarre et marchand à Jonzac, et de Jeanne VIDEAU [mariage reconnu devant le lieutenant-général civil de la sénéchaussée d'Angoulême, le 3 octobre 1788].

Pierre RANSON, bourgeois demeurant à Jarnac, mort avant 1788, épouse **Marguerite RANSON**, dont :

1. **Françoise Marie RANSON**, épouse (cx Me Roux, notaire, le 7 janvier 1788), au désert le 17 mars 1788, Jean GARNIER, tonnelier à Jarnac, °1763, fils de Jean GARNIER, tonnelier à Jarnac, et de Marie BOBIN.

Jean RANSON, demeurant à Beurac de Foussignac (1788), épouse avant 1743, **Suzanne FAURE**, dont :

2. **Jeanne RANSON**, épouse au désert le 6 avril 1785, **Jean-François de SAINT-MARTIN**, écuyer, sieur de la Viveterie, demeurant à Beurac de Foussignac (1788), °1743, fils de Jacques de SAINT-MARTIN, écuyer, sieur de la Viveterie, demeurant au logis de La Viveterie, paroisse de La-Chapelle-de-Magemain en Saintonge (1788), [aujourd'hui : Saint-Aulais-la-Chapelle], et de Françoise FAURE [mariage reconnu devant le lieutenant-général civil de la sénéchaussée d'Angoulême, le 6 novembre 1788].

Le 27 juillet 1773, Pierre de Chièvres, seigneur de Curton et la Montagne, achète de Jacques de Saint-Martin, écuyer, seigneur de la Viveterie, une rente seconde perpétuelle de 32 boisseaux de froment, 60 livres argent, 3 chapons et 3 poules, assise sur le moulin des Rois et ses dépendances, pour 3000 livres.

Jacques RANSON, sieur de Stannouveau demeurant à Triac épouse avant 1727 Catherine RANSON fille de RANSON dont :

1. **Marie RANSON** °1727, épouse au désert le 18 septembre 1751, **Jean THOMAS**, bourgeois, demeurant à Triac (1788), °1734, fils de Jean THOMAS, bourgeois, demeurant à Foussignac, et de Françoise Marie LECHANTRE [mariage reconnu devant le lieutenant-général civil de la sénéchaussée d'Angoulême, le 6 octobre 1788].

Jacques RANSON, demeurant à Foussignac, mort avant 1788, épouse avant 1727, **Elisabeth RANSON**, dont :

1. **Jean RANSON**, négociant de vins en gros à Jarnac (1788), °1727 qui suit,

Jean RANSON, négociant de vins en gros à Jarnac (1788), °1727 épouse (cx Me Espagnon Desziles, notaire, le 3 décembre 1785, **Marguerite BAUX** °1754, fille de feu Antoine BAUX, bourgeois demeurant à Saint-Même, et de feue Anne REGNIER [mariage reconnu devant le lieutenant-général civil de la sénéchaussée d'Angoulême, le 2 octobre 1788].

Nous remercions les lecteurs qui pourraient apporter des compléments à cette généalogie en les transmettant à l'adresse suivante :
La Cournolière 79320 Moncoutant, (e-mail denis.vatinel@alicesdsl.fr).

Denis VATINEL

Sources

- *Dictionnaire des familles protestantes de l'Aunis, Saintonge et Angoumois*.
- Musée de la France protestante de l'Ouest au château du Bois-Tiffrais à Monsireigne 85110
- Pour aller plus loin : Garnault *Livre d'or de la Chambre de commerce de la Rochelle*.

LOUIS JULIEN UN NEGOCIANT BORDELAIS ORIGINAIRE DU TARN ET SA FAMILLE AU XVIIIe SIECLE

De nombreux négociants protestants établis à Bordeaux au XVIIIe siècle étaient originaires du Tarn.

Les familles Baour, Bosc, Bonnafé, Nairac sont parmi les plus connues et ont été bien étudiées. Nous nous sommes intéressés à Louis Julien, qui n'a pas créé de dynastie, tombant ainsi dans l'oubli.

On sait peu de choses de la carrière de Louis Julien, mais ses alliances de famille sont très intéressantes car elles montrent tout un tissu de relations dans le milieu de la bourgeoisie et de la noblesse protestantes du grand Sud-Ouest au XVIIIe siècle.

Louis Julien naît en 1733 dans la commune du Bez, dans le Tarn. Il est le fils de Jean Julien, bourgeois et avocat, et de Marie Verdaillan, ou plutôt de Verdelhan. Jean Julien était lui-même le fils de Jean Julien et d'Izabeau Julien et s'était marié le 23 avril 1730 à la paroisse Notre Dame de Guior, Le Bez, dans le Tarn. Cette commune se trouve à l'ouest de Castres, en pleine montagne protestante, tout près de Vabre et Castelnau de Brassac ou était née Marie de Verdelhan.

Marie de Verdelhan, née en 1711, était la fille de Jacques de Verdelhan, conseiller du roi, lieutenant particulier à Castelnau de Brassac et de Marie Mallabiou. Les Verdelhan sont une famille de vieille noblesse huguenote des Cévennes[23], dont une branche s'était installée dans la région de Castres.

Louis Julien épouse en 1766, Marguerite Adrien à Saint-Savinien, port à l'embouchure de la Charente. Marguerite était la fille de Timothée Adrien Lamothe et de Marguerite Ribereau.

La famille Adrien était une vieille famille de marchands et armateurs protestants établie à Saint-Savinien depuis longtemps.

[23] Cf Raymond Vierne, note sur la famille de Verdelhan , *Généalogie en Cévennes*, 2008.

Louis Julien s'établit à Bordeaux à une date encore inconnue. Il habitait place du Palais dans le quartier Saint-Pierre, au numéro 9, où il décéda le 22 février 1803. Il était qualifié de marchand. Il devait avoir connu une certaine réussite commerciale puisqu'il dota sa fille Elisabeth, de 100.000 livres, ce qui est très important pour l'époque, même dans le milieu du négoce bordelais. Au titre de l'emprunt forcé de 1794, il souscrit pour 3 660 francs, ce qui est plus que son gendre Jean-Jacques Bosc. On connaît peu ses activités, mais il avait acheté en 1788, le moulin de Monjous à Gradignan, au sud de Bordeaux, ce qui indique qu'il était actif dans le négoce de farines. (cf. P. Gardey : *Négociants et marchands bordelais*). Ce moulin existe toujours).

Le couple eut trois enfants :

1. Elisabeth Julien, née en 1774, qui épouse le 9 septembre 1789 le négociant et armateur Jean-Jacques Bosc, d'une famille également originaire du Tarn. Jean-Jacques Bosc sera un des plus grands armateurs bordelais du début du XIXe siècle et sera élu député de la Gironde en 1830.

2. Louis Julien, né le 28 août 1775, dont nous ne savons rien.

3. Ester Julien, née le 4 février 1782, qui épouse Antoine de Cabrol, d'une famille noble de Castelnau de Brassac. Elle décède le 15 avril 1800 après avoir donné naissance à leur fils Pierre. Ce dernier est l'ancêtre direct du pasteur Hughes de Cabrol (°1909), aumônier général des Armées, officier de la Légion d'honneur.

Louis Julien avait au moins deux sœurs :

- Jeanne, qui épouse Timothée Bayssellance, négociant à Bordeaux, habitant dans la même maison que son beau-frère à Bordeaux. Les Bayssellance sont une vieille famille protestante de la vallée de la Dordogne qui donnera un maire à Bordeaux au XIXe siècle, Adrien Bayssellance.

- Et Marie, née en 1744, qui épouse Joseph de Robert, sieur de Laserre, très certainement un membre de la très nombreuse famille de gentilshommes verriers protestants répandue elle aussi dans le Tarn.

Denis FAURE

LES QUARTIERS DE GASTON DOUMERGUE

Avec le président Gaston Doumergue, c'est le Midi protestant qui pour la première fois est présent à l'Élysée.

Installée à Aigues-Vives, dans le Gard, depuis le XVIIe siècle, la famille Doumergue fait partie de la bourgeoisie commerçante locale et vit confortablement.

Toutefois Pierre Doumergue, le père du président, abandonne le commerce pour cultiver ses vignes. Il épouse Françoise Pattus, issue d'une famille anciennement installée à Aigues-Vives, plusieurs fois apparentée aux Doumergue et également protestante. Ainsi, c'est au lycée de Nîmes que Gaston Doumergue sera élève avant de se rendre à Paris pour y poursuivre des études de droit.

Avocat à Nîmes, puis magistrat, il s'orientera très vite vers une carrière politique. Député du Gard, de nombreuses fois ministre, puis président du Sénat, il accédera enfin à la présidence de la République, mais refusera de briguer un second mandat.

Gaston Doumergue se marie tardivement avec Jeanne Gaussal qui ne sera première dame de France que pendant treize jours ! Ils n'auront pas de descendance.

---

1. Gaston Doumergue
   né à Aigues-Vives (Gard) le 1er juin 1863, décédé à Aigues-Vives le 18 juin 1937.

2. Pierre Doumergue, vigneron
   né à Aigues-Vives le 13 mars 1824, décédé à Aigues-Vives le 16 octobre 1891.

3. Françoise Pattus
   née à Aigues-Vives le 28 septembre 1826, décédée à Aigues-Vives en 1920.

4. Pierre Doumergue, négociant
   né à Aigues-Vives le 14 brumaire an VIII (5 novembre 1799),
   décédé à Aigues-Vives le 11 avril 1849.

5. Adélaïde Viallat
   née à Aigues-Vives le 14 messidor an IX (3 juillet 1801), décédée après 1849.

6. Fabrègue Pattus, agriculteur
   né à Aigues-Vives le 2 messidor an IX (21 juin 1801).

7. Françoise Olivier.
8. Pierre Doumergue, négociant
   né à Aigues-Vives le 26 août 1771, décédé à Aigues-Vives le 28 mars 1814.

9. Marguerite Hébrard
   née à Aigues-Vives le 25 décembre 1770.

10. François Vialla, agriculteur.

11. Françoise Bruguière.

12. Henry Pattus, tonnelier.

13. Élisabeth Fabrègue.

14. N. Olivier.

15. inconnu.

Myriam PROVENCE

Gaston Doumergue

Portrait officiel de Gaston Doumergue

Président de la République française

(1924-1931)

© Bibliothèque nationale de France, diffuseur La Documentation française.

LES NEUF FILLES ET L'ESPOIR DÈCU
DE FRANCOIS ARNAL MEUNIER A FLORAC

Il était à Florac, en Lozère, dans les années 1850, un meunier qui, comme tous les meuniers de nos belles Cévennes et d'ailleurs, rêvait d'avoir un fils à qui transmettre son nom et son moulin.

Il s'appelait François Arnal. C'était notre arrière-arrière-grand-père. Il épousa, le 29 décembre 1848, notre arrière-arrière-grand-mère, Delphine Agulhon, au temple de Vébron en Lozère. Delphine avait vingt-et-un ans. Elle était née à Vébron le 19 novembre 1827. François, lui, avait trente ans. Il était né le 19 mai 1818 à Saint-Laurent-de-Trèves.

Les Arnal habitaient le hameau d'Artigues à Saint-Laurent-de-Trèves où les registres paroissiaux mentionnent leur abjuration forcée en octobre 1685.

Les Agulhon étaient issus du lieu-dit Villeneuve à Vébron. Le père et la mère de Delphine, Jean Antoine Agulhon et Justine Bazet, étaient en vie, lui âgé de soixante-et-un ans et elle de cinquante-deux ans. Ils étaient meuniers à Salgas près de Vébron.

Les deux familles étaient protestantes. Elles avaient résisté aux persécutions religieuses et conservé vivante la foi de leurs pères. Des Agulhon et des Arnal sont mentionnés dans le *Dictionnaire des Camisards* de Pierre Rolland.

La plupart de leurs descendants sont toujours protestants en 2017 et certains sont très engagés dans la vie de l'Eglise.

Après son mariage, François devient meunier chez M. Albaric à Florac, où le jeune ménage s'installe. François est un bon travailleur et il reprend, quelques années plus tard, le moulin de la source du Pêcher à Florac.

En ce temps-là, le planning familial n'existait pas et les enfants étaient considérés comme un don de Dieu. François et Delphine furent comblés puisqu'ils eurent cinq filles dans les six années qui suivirent leur mariage :

1. **Suzanne Marie Arnal**, née le 19 mars 1850 à Florac.

2. **Louise Arnal,** née le 4 octobre 1851 à Florac.

3. **Nancy Arnal**, née le 19 avril 1853 à Florac, notre arrière-grand-mère.

4. **Léonie Delphine Arnal**, née le 11 janvier 1855 à Florac.

5. **Lucie Irma Arnal**, née le 20 octobre 1856 à Florac.

Mais François n'était pas pleinement heureux. On sait l'attachement des pères en général, et des meuniers en particulier, à avoir un héritier mâle. C'est à lui qu'ils peuvent transmettre leur nom et leur moulin. Ses filles étaient charmantes et lui donnaient beaucoup de satisfaction. Il en était très fier mais il lui manquait ce fils, ce petit François à qui il aurait transmis son prénom et à qui il aurait enseigné son beau métier de meunier. A chaque naissance, il attendait plein d'espérance mais, à cinq reprises, ses espoirs avaient été déçus.

Que se passa-t-il ? Pendant les neuf années suivantes, de 1856 à 1865, il n'eut pas d'autres enfants ! Est-ce le fait du hasard ? Cela parait peu probable. François pensa-t-il que Dieu le mettait à l'épreuve ? Fit-il abstinence ? La tradition familiale n'en dit rien ! Quoi qu'il en soit, s'il n'eut pas de filles, il n'eut pas, non plus, ce garçon tant attendu !

Après ces neuf longues années, notre meunier se remit, si j'ose dire, à l'ouvrage. En 1865 et en 1868, Delphine se trouva à nouveau enceinte. François attendit avec un espoir renouvelé. Il redoubla de ferveur dans ses prières en demandant à Dieu ce fils tant désiré.

Mais ce fut à nouveau des filles, une sixième puis une septième fille !

6. **Marie Anna Arnal**, née le 1er mars 1865 à Florac.

7. **Augustine Louise Arnal**, née le 4 octobre 1868 à Florac.

Les années avaient passé, inexorablement ! Les cheveux du meunier étaient devenus tout blancs. C'était, maintenant, à cause de l'âge et non plus, comme avant, à cause de la farine ! Sa femme approchait des quarante-cinq ans. Il avait perdu tout espoir d'avoir un fils.

Pourtant Delphine tomba, une nouvelle fois, enceinte. Notre meunier fut certain que Dieu avait entendu ses prières et lui accordait ce fils tant désiré. La Bible ne rapporte-t-elle pas qu'il donna un fils, Isaac, à un patriarche de quatre-vingt-dix-neuf ans, Abraham, et à sa femme de quatre-vingt-dix ans, Sarah ? François vécut neuf mois dans l'espérance.

Mais Delphine accoucha de jumelles !!

8. **Mathilde Irma Arnal**, née le 17 septembre 1870 à Florac.

9. **Léontine Fanny Arnal**, née le 17 septembre 1870 à Florac

Deux filles à la fois, une huitième et une neuvième fille ! Ce fut le coup de grâce porté aux espoirs de notre meunier !

François Arnal continua son métier de meunier. Il était propriétaire du moulin de la source du Pêcher à Florac. Il fut distingué le 9 mai 1860 par le ministre, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, de l'Empereur Napoléon III qui lui décerna une médaille d'honneur en argent de 2ème classe « … *pour le dévouement dont il a fait preuve à différentes reprises, notamment le 22 octobre 1859 en sauvant un enfant de la noyade. Le sieur Arnal est autorisé à porter cette médaille suspendue à la boutonnière par un ruban tricolore également divisé. Ce diplôme lui a été délivré afin de perpétuer dans sa famille et au milieu de ses concitoyens, le souvenir de son honorable et courageuse conduite...* »

François mourut le 28 février 1890 à l'âge de soixante-douze ans. Delphine, sa femme, lui survécut pendant quinze ans et décéda à Florac, le 19 mars 1905 à soixante-dix-huit ans.

Que sont devenues les neuf filles du meunier ?

1. Suzanne Arnal (°1850 +1851) est morte au berceau.

2. Louise Arnal (°1851 +1920) est l'ancêtre de nos cousins Marion.

3. Nancy Arnal (°1853 +1938) est notre arrière-grand-mère.

4. Léonie Delphine Arnal (°1855 + ?) est l'ancêtre de nos cousines Boniflaud.

5. Lucie Irma Arnal (°1856 + ?), épouse Lèche, n'a pas eu de descendance.

6. Marie Anna Arnal (°1865 +1882) est morte à dix-sept ans alors qu'elle venait d'obtenir son diplôme d'institutrice.

7. Augustine Louise Arnal (°1868 + ?) est l'ancêtre de nos cousins Agulhon.

8. Léontine Fanny Arnal (°1870 +1871) est morte au berceau.

9. Mathilde Irma Arnal (°1870 +1871) est morte au berceau.

Le cas de notre meunier est unique dans notre famille. Dans son ascendance comme dans sa descendance, garçons et filles sont en nombres sensiblement égaux.

* * * *

Quelles sont vos chances d'avoir neuf filles ?

Peut-être vous demandez-vous quelles sont vos chances d'avoir neuf filles ? Franchement, elles sont très faibles, pratiquement nulles ! En effet il vous faudrait, tout d'abord, avoir neuf enfants. Ce qui n'est déjà pas courant. Et, si vous aviez neuf enfants, les statistiques ne vous accorderaient neuf filles que dans un cas seulement sur 500 !

Avant 1850, les familles de neuf enfants ou plus étaient nombreuses. Il devait y avoir des fratries de neuf filles ou de neuf garçons dans chaque département.

Aujourd'hui, les familles de neuf enfants sont rarissimes et la probabilité d'avoir neuf filles ou neuf garçons est extrêmement faible. Mais pour infime qu'elle soit, cette probabilité n'est pas nulle ! Nous avons actuellement, en 2017, parmi nos amis, un cas très voisin dont la probabilité statistique est tout aussi faible, une fratrie de huit filles et un garçon !

Jean-Claude LACROIX

* * * *